

Adoption de la loi 67

Plaques disponibles le 9 janvier



Mme Lise Payette, ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

(J.P.P.) — L'Assemblée Nationale adoptait en troisième lecture, la semaine dernière, le projet de loi 67 instituant un nouveau régime d'assurance automobile, régime bien discuté un peu partout au Québec et mal connu, dans bien des cas. Nous savons que des séances d'information ont été données et le seront, un peu partout en province afin de renseigner la population sur les implications du régime Payette, ce qu'il en coûtera et quelle sera la protection du consommateur à l'intérieur de cette loi 67.

Nous vous donnerons, dans les lignes qui suivent, les grands traits du régime espérant que ces renseignements sauront vous éclairer quelque peu.

Plaques le 9 janvier

Avant d'entrer dans les détails du régime, nous savons déjà que les propriétaires de véhicules automobiles pourront renouveler leurs plaques d'immatriculation à compter du 9 janvier, dans la Belle Province. Cette annonce fut faite par M. Robert De Coster, président de la Régie de l'Assurance automobile jeudi dernier. Plus de 3.7 millions d'avis de renouvellement seront expédiés par la poste dès le 26 décembre et, à partir du 9 janvier, 1.100 points de distribution seront à la disposition du public pour le renouvellement des plaques. Cette année, tout près de 700 caisses populaires viennent s'ajouter au réseau habituel de distribution des plaques d'immatriculation et ceci, dans le but d'accélérer le service ainsi que son accessibilité. Cette année, la période de renouvellement des plaques se terminera le 31 mars.

Coût du régime

Lorsque Mme Lise Payette, ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a proposé le projet de réforme de l'assurance automobile au Québec, elle fit savoir que le coût global serait de \$345.1 millions et comprendrait la totalité des indemnités auxquelles aurait droit les victimes d'accidents survenus au cours de l'année, pour un montant de \$315.6 millions, les obligations de fonds d'indemnisation, avec \$5 millions, les frais d'administration de la Régie et du Fonds d'indemnisation, avec \$21 millions et une réserve de stabilisation que la Régie fixait à \$3.5 millions. Mme Payette rappela alors que tous les Québécois, piétons, passagers, conducteurs, seront couverts par le régime de l'assurance automobile qui était proposé et qui est maintenant en vigueur. Selon les évaluations faites

par les responsables gouvernementaux, 60.000 victimes, en 1978, recevront des indemnités de la Régie.

Financement

Ce n'est pas tout de présenter et d'adopter un régime, il faut bien qu'il se finance. Pour se faire, une contribution sera exigée lors de l'émission de tout permis de conduire et de l'immatriculation 1978, au cours de l'année commençant le 1er mars. A cela vient s'ajouter une somme de \$21.5 millions qui proviendra des revenus déjà perçus sur le gallon de carburant. Mme Payette précisait sur ce point qu'il ne s'agit pas d'une taxe additionnelle sur le gallon de carburant mais \$0.01 sur le gallon de carburant proviendra des montants déjà perçus et disponibles au ministère du Revenu.

Suite page 11

"J'en ai pour tous les goûts..."

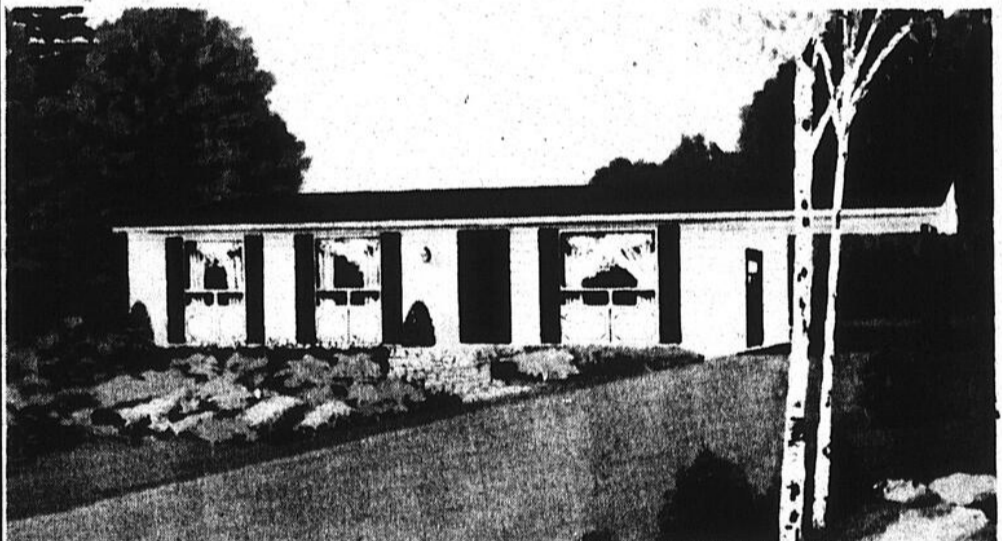


Joyeuses
Fêtes

GEORGES ROY

votre agent Molson

Avant d'acheter votre maison voyez les maisons "Alouette".



Invitation spéciale à venir visiter notre maison modèle située dans le stationnement du Centre d'Achats Trois-Rivières Ouest.

Joyeuses Fêtes

et Bonne Année
à tous nos clients et amis.

HABITAT MAURICIEN INC.

Benoît Francoeur rep.

Vendeur autorisé des maisons "Alouette"

661 Duchesnay

St-Justin:

Trois-Rivières Ouest

Bureau:

227-2626

373-2479

Mon oeil sur la consommation

Par Pierre Cloutier

HOCHETS... Le ministre de Consommation et Corporations Canada, M. Warren Allmand, a annoncé le 8 décembre que la surveillance exercée en vertu de la Loi sur les produits dangereux avait révélé que certains hochets pour bébés ne répondaient absolument pas aux exigences de sécurité et que

l'application de la loi avait été renforcée dans ce domaine.

Certains hochets, de par leur dimensions, peuvent être enfoncés dans la bouche et provoquer l'asphyxie en bloquant les voies respiratoires. Un règlement spécial a été adopté en juin 1977 en vertu de la Loi sur les

produits dangereux.

"La réaction de l'industrie face à ce règlement me déçoit, a déclaré le ministre, et j'ai avisé mon ministère de recourir à toutes les ressources de la loi pour retirer immédiatement du marché ces hochets dangereux. L'industrie en a été avertie et j'espère que des mesures adéquates seront prises à tous les niveaux du commerce".

Les marchands et les parents peuvent vérifier les hochets potentiellement dangereux en façonnant un gabarit rudimentaire. Tracer un rectangle de 140 mm sur 65 mm (5 1/2" x 2 9/16") sur du carton ou du papier rigide. Tirer des lignes à 30mm (1 3/16") de chaque bout et entre ces

deux lignes, dessiner un oval de 50mm sur 35mm (1 15/16" x 1 3/8"). Découper ensuite cet oval et plier aux deux extrémités. Placer le gabarit sur une surface plane et insérer le hochet dans l'ouverture. Si le hochet passe l'ouverture et touche la surface plane, c'est qu'il est dangereux et ne doit pas être donné à un enfant.

Les parents doivent jeter tout hochet qui passe à travers l'ouverture du gabarit et touche la surface plane sur laquelle il est pos. Les hochets de cette dimension peuvent causer l'asphyxie.

Les marchands sont priés de retirer immédiatement de la vente tout

hochet qui échoue au test susmentionné et de communiquer avec les fabricants ou les distributeurs pour confirmer que le produit respecte bien la loi.

"Il est important de noter que le règlement d'application de la Loi sur les produits dangereux s'applique à tous les niveaux du commerce", a ajouté le ministre.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec notre bureau situé au 1300, rue Notre-Dame au 2ième Etage à Trois-Rivières et au numéro de téléphone suivant: (819) 374-8972.



SUIS-MOI AUX JEUX! HIVER 1978

DISCIPLINES	ENDROITS ET DATES	CATÉGORIES	RESPONSABLES	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
1) BADMINTON	Poly De La Salle 28-29 janvier	Pee-Wee 1965-66 M. & F. Benjamin 1963-64 M. & F. Juvénile 1961-62 M. & F. Junior 1958-59-60 M. & F. né(e) le ou après le 1er octobre	M. Alain Dumas 823 De La Montagne St-Tite (418) 365-7457	20 janvier
2) BASKETBALL	Complexe Sportif Pavillon Sarrazin CEGEP, Pav. Sc. Centre Landry 28-29 janvier	Mini 1966-67 M. & F. Benjamin 1964-65 M. & F. Cadet 1962-63 M. & F. Juvénile 1959-60-61 M. & F.	M. Guy Parizeau 2175 Sylvain, #20 Trois-Rivières 379-9756	14 janvier
3) CURLING	Three Rivers Wabasso Lavolette 27-28-29 janvier	Junior { 1962 et après M. & F. 1960 et après M. & F. Senior { 1959-58-57 M. & F. (50) M. & F.	M. André Ferland 3095, Toulouse Trois-Rivières-Ouest 376-6814	20 janvier
4) ESCRIME	Collège Lafleche 28 janvier	Benjamin Moins de 12 ans M. & F. Cadet 12-13-14 ans M. & F. Junior 15-16-17- M. & F. 18-19 ans M. & F. Senior 20 ans et plus M. & F. Date au 1er janvier	M. Normand Croteau 618, rue Thibeau Cap-de-la-Madeleine 375-6762	28 janvier
5) GYMNASTIQUE	Poly Chavigny 28 janvier	TOUTES CATÉGORIES — M. & F. Age au 1er septembre 1977	Mme Mireille Gagnon-Dumas 3222, Côte Rosemont Trois-Rivières-Ouest 378-5876	20 janvier
6) HALTÉROPHILIE	U.Q.T.R. 29 janvier	TOUTES CATÉGORIES Masculin seulement	M. Pierre Diamond 30, rue Morin, #5 Cap-de-la-Madeleine 376-0739	29 janvier
7) JUDO	Poly Chavigny 29 janvier	Benjamin 1966-67-68 M. & F. Cadet 1963-64-65 M. & F. Espoir 1960-61-62 M. & F.	M. Claude Béanger 2570, 8e Avenue Grand'Mère 538-8171	29 janvier
8) NAGE SYNCHRONISÉE	CEGEP de T.R. 29 janvier	A, B, C	Mlle Joane Magny 94, St-Joseph Cap-de-la-Madeleine 375-7425	29 janvier
9) PATINAGE ARTISTIQUE	Aréna T.-R.-Ouest 21 janvier	B: 1er janvier 1960 M. & F. C: 1er janvier 1960 M. & F. D: 1er janvier 1962 M. & F. E: 1er janvier 1962 M. & F. Débutant 8-13 ans M. & F.	M. Michel Maurais 524, 1ère Rue Shawinigan 537-7146	14 janvier
10) PATINAGE DE VITESSE	Aréna du Cap 22 janvier	Pee-Wee 6-7 ans M. & F. Bantam 8-9 ans M. & F. Midget 10-11 ans M. & F. Juvénile 12-13 ans M. & F. Junior 14-15 ans M. & F. Age au 31 décembre	M. Victorin Mongrain 210, du Boulevard Ste-Thècle (418) 289-2396	15 janvier
11) SKI DE FOND	Ski-8-Eb 28 janvier.	Benjamin 8 ans et moins M. & F. Moustique 9-10 ans M. & F. Cadet 11-12 ans M. & F. Juvénile 13-14 ans M. & F. Junior "B" 15-16 ans M. & F. Junior "A" 17-18-19 ans M. 17-18 ans F. Senior 20-34 ans M. 19-34 ans F. Vétéran 35 ans et plus M. & F.	M. Euclide Déziel 742, Kéroack Cap-de-la-Madeleine 378-2205	20 janvier
12) TENNIS DE TABLE	U.Q.T.R. 29 janvier	né après le 30 juin 1966 M. & F. né après le 30 juin 1964 M. & F. né après le 30 juin 1962 M. & F. né après le 30 juin 1960 M. & F.	M. Alain Samson 634, Gingras Trois-Rivières 375-1593	20 janvier
13) TIR À L'ARC	CEGEP T.-R. Pavillon des Sciences 28 janvier	Senior 18 ans et plus M. & F. Junior 17 ans et moins M. & F. Cadet 14 ans et moins M. & F. Date au 1er janvier	M. Wilfrid Loranger 3304, Papineau Trois-Rivières 375-7254 — 376-1721	28 janvier
14) VOLLEY-BALL	Poly Ste-Ursule CEGEP, Humanités 28-29 janvier	Cadet 1962-63-64 M. & F. Juvénile 1960-61 M. & F.	Mlle Lucie Grenier 10, des Oblats Cap-de-la-Madeleine 374-6443	20 janvier

N.B.: BALLON SUR GLACE, HANDBALL, SKI ALPIN: À VENIR

NECROLOGIE

Décès.....	\$10.00
(suivant la formule)	
Avec photo.....	\$20.00
Remerciements.....	\$ 5.00
Avec photo.....	\$15.00
Anniversaires, service ou messe.....	\$ 5.00
Avec photo.....	\$15.00

Les avis de décès, services anniversaires, messes anniversaires et remerciements ne sont pas acceptés par téléphone et sont payables avant publication. Se présenter à nos bureaux avant le lundi 10.00 heures a.m.

ACAPULCO

À PARTIR DE \$449.00 — 15 à 21 jours incluant transport direct par Nordair, transferts, Hôtels Alba, Lajolla ou Linda Vista, près de la mer, avec déjeuner et souper compris, selon l'Hôtel choisi. Départ toutes les semaines en janvier, février et mars. S'adresser à Agence de Voyage Cossette Enrg. (418) 328-8352. No. de permis: 16616963 — 0349.

CHRONIQUE CHIROPATRIQUE



MÉNAGEZ VOTRE COEUR

LA "CRISE CARDIAQUE"

Voilà le mot qui fait peur. La *thrombose coronaire* est la plus redoutée des maladies du coeur en raison de la spontanéité avec laquelle elle survient; elle est aussi la plus redoutable du fait de sa fréquence qui semble s'accroître constamment. Cette attaque soudaine résulte de l'occlusion par un caillot d'une des artères qui apportent le sang au muscle du coeur lui-même. La thrombose ne se produit jamais dans une artère en santé, mais toujours dans une artère dont le diamètre est rétréci par le durcissement de sa paroi ou par l'accumulation de particules grasses sur la surface intérieure du vaisseau. Elle est donc toujours précédée par une maladie, avec ou sans symptômes subjectifs, des artères coronaires.

Le symptôme habituel, lorsqu'il est présent, est celui d'une douleur d'étranglement à la poitrine qui se transmet souvent dans les bras. Cette douleur apparaît lors d'un effort quelconque pour se terminer d'habitude après quelques minutes de repos. C'est ce qu'on appelle faire de l'*angine de poitrine*. On concevra qu'une oblitération des artères coronaires finisse par affecter la vigueur et la tonicité du muscle cardiaque par la suite d'un manque d'influx sanguin normal à l'organe. C'est ce qui prédispose à l'*infarctus* qui est une hémorragie dans le muscle du coeur lui-même.

LA CHIROPATRIQUE DANS BIEN DES CAS

Réduire les risques de *crise cardiaque* et de maladies de coeur en général, c'est faire passer dans sa vie quotidienne, et de longue date, l'application de certaines règles d'hygiène. En voici les principales:

1. Le *traitement chiropratique périodique*. Il normalise la fonction des organes et des glandes, agit sur le relâchement des artères et, de ce fait, fait baisser la tension artérielle trop élevée. Il peut activer la fonction du rein, du foie et des autres organes de la digestion. Il tempère le rythme du coeur.
2. L'*exercice physique modéré*. Chaque âge et chaque occupation a ses exigences. L'exercice physique est bon, mais il doit être fait raisonnablement et selon le genre de travail de chacun. L'effort physique modéré aide au contrôle du poids, prévient l'accumulation dans le sang des particules grasses, stabilise la pression lorsqu'il est terminé et procure un meilleur métabolisme.
3. Une *alimentation sobre*. Manger peu et sans gourmandise est essentiel. Éviter l'abus des viandes et des aliments gras, des succédanés du lait, des alcools, du thé et du café. Tout ce qui taxe la santé du foie et du rein finit par taxer la santé du coeur.
4. *Diminution de la tension nerveuse et de l'usage du tabac*. Les gens nerveux ont tendance à fumer beaucoup. La nicotine fait se contracter les artérioles et, dans les cas d'hypertension et d'artériosclérose, on doit la proscrire ou en faire un usage très modéré. De même la nervosité, le stress, l'abus du travail et le manque de repos ont un effet direct sur le système cardio-vasculaire.
5. Un *bon état de santé général*. Observer les exigences de bases d'une bonne santé, lesquelles sont connues de tous. Ne pas négliger les signes avant-coureurs de la maladie, mais consulter tôt son chiropraticien. Une vie bien réglée tant du côté physique que mental assure un équilibre essentiel au *ménagement* de son coeur.

CHIROPATRICIENS

Dr. Angèle Flette, D.C.
Dr. Jacques Lacoursière, D.C.
Dr. J.-André Lacroix, D.C.

Louiseville, 228-5221
St-Gabriel, 835-5356

Agriculture d'aujourd'hui

Encan à Inverness

12,256 pattes vendues en un après-midi!

par Jacques Duval

QUÉBEC — Curieux de percer le mystère que présentent les encans d'animaux pour le profane, nous nous rendîmes le 20 octobre dernier, à Inverness dans le comté de Lotbinière. Petite localité sise dans une région d'érablières, Inverness tient à chaque année le plus gros encan du circuit québécois de vente de veaux et de bouvillons d'engraissement.

A Inverness, 3064 bêtes ont été vendues en un après-midi; voilà qui donne une idée de l'ampleur de cet encan. Un événement du genre demande beaucoup de préparation: toutes les bêtes doivent être pesées, classées et étiquetées avant l'encan. A Inverness, on avait même vacciné tous les veaux, afin d'éviter que l'encan ne devienne un endroit par excellence de contagion.

L'aspect d'un labyrinthe

A notre arrivée sur le terrain, notre attention se porte d'abord sur les quelques 150 enclos logeant les animaux. Un véritable labyrinthe pour l'oeil non averti... Mais un ingénieux réseau de circulation, fondé un peu sur le même principe que nos réseaux routiers, sauf qu'on a remplacé les feux de circulation par des barrières, permet à plusieurs troupeaux de circuler en même temps sans risque de mélange et de confusion.

Acheteurs, vendeurs et spectateurs prennent place dans le bâtiment central de l'encan. A tour de rôle et selon un ordre établi, les conducteurs de troupeaux amènent chaque lot d'animaux dans l'enclos de mise à l'encan. Il n'est pas rare que les bêtes hésitent à y entrer. La présence de la foule et l'éclairage spécial intimident certains bouvil-

lons, alors que d'autres préfèrent carrément rebrousser chemin. Les conducteurs de troupeaux doivent alors faire montre de toute leur habileté, car faire reculer une bête tient presque de l'acrobatie. Une fois le troupeau arrivé à bon port, l'encanteur fait les présentations d'usage: il donne la race, le sexe, le nombre de bêtes et le poids moyen du troupeau. Les mises commencent alors; le premier prix offert marque le départ.

Qui participe à l'encan?

De l'homme d'affaires en veston et cravate, à l'agriculteur en habit de travail, en passant par le petit dernier de la famille que la mère tient dans ses bras, tous suivent avec un intérêt différent le déroulement de l'encan. On compte également plusieurs visiteurs plus ou moins impliqués dans le secteur agricole et, bien sûr, les acheteurs. L'acheteur professionnel, qui achète pour d'autres moyennant une commission, se fait vite remarquer par la quantité impressionnante de bêtes dont il se porte acquéreur et par son allure d'homme d'affaires aguerris.

Un langage mystérieux

Surpris par le mode de communication des acheteurs avec l'encanteur, le visiteur non initié au rituel des encans prend bien garde de ne souffler mot et même de bouger dans les premiers moments, de peur qu'une parole ou un geste involontaire ne sème la confusion. En effet, tout au moins à Inverness, seul l'encanteur parle. Les acheteurs signifient leurs mises par geste. Chacun y va de son code: un clin d'oeil, un hochement de tête, un geste de la main, du doigt,

avec le crayon, tout peut servir de moyen de communication. Familier avec cette façon de faire, l'encanteur a vite fait de repérer les acheteurs et l'encan se déroule à un rythme que le profane suit difficilement.

Un jeu dangereux: l'offre et la demande

Même si le producteur agricole apprécie généralement la tenue de tels encans, il n'en demeure pas moins qu'il y court certains risques, entre autres celui de ne pas obtenir un prix minimum pour ces bêtes. En effet, bien des facteurs peuvent influencer sur les prix: une mauvaise température des derniers jours nuisant aux récoltes, un nombre restreint d'acheteurs, un marché instable, une entente tacite entre les plus gros acheteurs, un encanteur inexpérimenté, pour n'en nommer que quelques-uns. Aussi il doit accepter dès le point de départ ces quelques contraintes qui font partie des règles du jeu.

En dépit de ces éléments incontrôlables, on peut dire que le succès d'un encan dépend beaucoup de son organisation. Par exemple, obtenir les services d'un représentant d'une institution financière sur place pour voir à la bonne marche de toutes les transactions, contribue au succès d'un encan. Et comme l'acheteur ne peut s'en retourner avec ses achats sous le bras, il faut aussi prévoir des moyens de transport, en s'assurant de la disponibilité de quelques transporteurs. Les organisateurs de l'encan d'Inverness n'étaient pas des amateurs; ils n'ont rien négligé pour faire de cet encan un succès.



La gamme des meuglements qu'on entend en ces lieux ne manque pas d'impressionner le profane. Groupés par lots selon certaines caractéristiques, tels leur propriétaire, leur race, leur poids et leur sexe, ces bêtes attendent le moment de connaître leur nouveau maître.

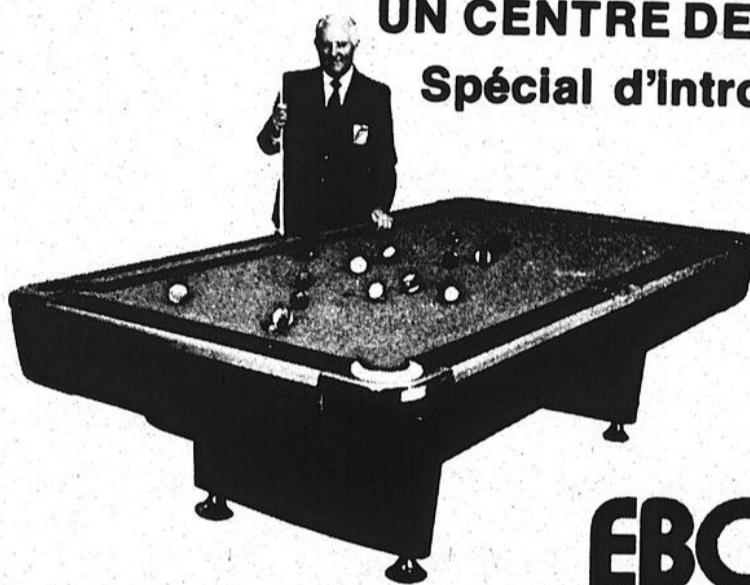
836/2022

AUTO Gilles
Billeneuve

470 route 158, Berthierville **INC.**

Concessionnaire HONDA 836-4857

NOUVEAU NOUVEAU UN CENTRE DE BILLARD Spécial d'Introduction



Tables de
Billards

EBOHITE

Tables de qualité avec ardoise

PRIX DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION

Tous les accessoires de billards

Livraison Immédiate

LES ENTREPRISES GAMY

205 boul. Normand (Rond Point)

Trois-Rivières

Tél.: 373-2424

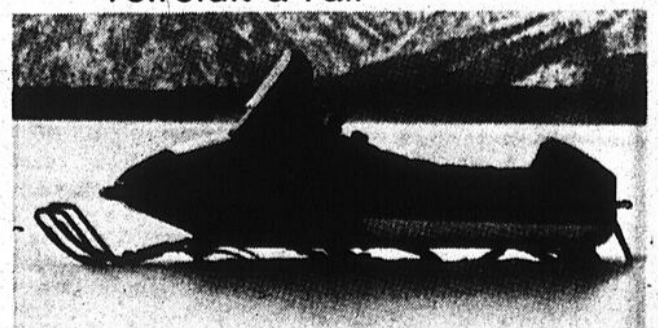
Spécial sur motoneiges ARTIC CAT

Exemple: PANTERA 5000 FA neuve 1976
(La Catillac des motoneiges)
refroidit à l'air

rég.: \$2,391.00
spécial:

1,639.95

Aussi sur
"Jag" 2000
modèle 1978
Faut voir!



- Garantie 1 an
- Financement sur place



J. Sicard Sports Enr.

811 boul. Est

Louiseville

228-5803

SALAIRE MINIMUM AU 1er JANVIER 1978

ORDONNANCE GÉNÉRALE (No 4)

Les salariés régis par l'ordonnance générale de la Commission du salaire minimum ont droit aux taux suivants:

(A) les salariés âgés de moins de 18 ans.....	\$3.07
(B) les autres salariés.....	\$3.27

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Lorsqu'un salarié est requis de travailler plus de 45 heures en une semaine, il a droit aux taux horaires suivants:

(A) les salariés âgés de moins de 18 ans.....	\$4.60
(B) les autres salariés.....	\$4.90

SALARIÉS À POURBOIRE (Hôtellerie)

Exception: les salariés travaillant dans des établissements d'hôtellerie et qui reçoivent habituellement du pourboire, ont droit aux taux horaires de:

(A) les salariés âgés de moins de 18 ans.....	\$2.55
(B) les autres salariés.....	\$2.75

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

(A) les salariés âgés de moins de 18 ans.....	\$3.83
(B) les autres salariés.....	\$4.13

EXPLOITATIONS FORESTIÈRES (Ordonnance No 9)

(A) les salariés affectés à la coupe du bois et payés aux pièces ont droit, par jour de travail établi pour chaque mois civil, à un taux moyen par jour de.....	\$34.35
(B) les autres salariés engagés à forfait, les cuisiniers, aides-cuisiniers, les garde-feu: par jour.....	\$29.60
(C) les gardiens: par jour.....	\$27.25
(D) les autres salariés: l'heure.....	\$ 3.27

SCIERIES (Ordonnance No 10)

I— Les salariés rémunérés sur une base fixe de salaire hebdomadaire mensuel ou annuel et recevant par semaine un salaire d'au moins \$163.50 font exception aux dispositions relatives aux heures supplémentaires.

II— Les salariés régis par cette ordonnance ont droit aux taux minimum minima de salaires suivants, selon leur fonction:

(A) les salariés âgés de moins de 18 ans: l'heure.....	\$ 3.07
(B) les cuisiniers, aides-cuisiniers, gardiens: par jour.....	\$27.25
(C) les autres salariés: l'heure.....	\$ 3.27

TRAVAUX PUBLICS (Ordonnance No 13)

L'annexe A de cette ordonnance est ajustée en concordance avec l'ordonnance générale et les taux minima sont les suivants:

Boutefeu (avec certificat).....	\$ 4.66	Gardien (60 heures).....	\$ 3.27
Boutoir avec équipement, conducteur.....	\$ 4.79	Gardien à la semaine.....	\$196.20
Boutoir, conducteur à la semaine.....	\$201.85	Graisser et huileur.....	\$ 4.14
Charpentier, menuisier.....	\$ 4.92	Manoeuvre.....	\$ 4.14
Compresseur, conducteur (tous genres) à l'heure.....	\$ 4.77	Mécanicien 1ère classe.....	\$ 4.84
Bétonnière malaxeur fixe (voirie) conducteur à l'heure.....	\$ 4.69	Mécanicien 2è classe.....	\$ 4.60
Conducteur de camion à l'heure.....	\$ 4.44	Niveleuse automotrice, conducteur.....	\$ 4.79
Conducteur de camion à la semaine.....	\$178.42	Niveleuse automotrice, conducteur à la semaine.....	\$205.05
Conducteur de véhicules lourds (tous terrains) à l'heure.....	\$ 4.61	Pelles mécaniques (tous genres) conducteur pipeline.....	\$ 4.82
Cuisinier (aide) à la semaine.....	\$163.50	Pelles mécaniques (tous genres) conducteur à la semaine.....	\$202.68
Cuisinier (de 25 à 100 personnes) à la semaine.....	\$163.50	Signaleur de trafic.....	\$ 4.14
Ferrailleur.....	\$ 4.75	Soudeur.....	\$ 4.87
Foreur.....	\$ 4.60		

ALIMENTATION (Ordonnance No 14) Les modifications à cette ordonnance sur le commerce de détail de l'alimentation établissent les taux horaires ci-après

ALIMENTATION (Ordonnance No 14)

NOTE Région I: Montréal, et la région métropolitaine, Québec et sa région, Lévis.

Région II: Chicoutimi, Jonquière, Kénogami, Arvida et leur région.

Pour plus de détails sur ces régions, s'adresser au Bureau régional.

	RÉGION I	RÉGION II
Boucher.....	\$3.72	\$3.33
Commis aux viandes.....	\$3.27	\$3.27
Caissier, commis.....	\$3.27	\$3.27
Autres salariés.....	\$3.27	\$3.27
Salariés âgés de moins de 18 ans.....	\$3.07	\$3.07

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Lorsqu'un salarié doit travailler plus de 40 heures en une semaine, il a droit aux taux horaires majorés indiqués ci-dessous. Cependant, si dans une semaine, le salarié bénéficie d'un jour chômé payé, il a droit aux taux majorés après 32 heures, ou après 36 heures s'il bénéficie d'un demi-jour chômé payé seulement.

	RÉGION I	RÉGION II
Boucher.....	\$5.58	\$4.99
Commis aux viandes.....	\$4.90	\$4.90
Caissier, commis.....	\$4.90	\$4.90
Autres salariés.....	\$4.90	\$4.90
Salariés âgés de moins de 18 ans.....	\$4.60	\$4.60

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC (Ordonnance No 15)

Le 24 juin est un jour chômé et payé. Lorsqu'il tombe un samedi, le jour chômé et payé est fixé au vendredi précédent et, s'il tombe un dimanche, il est reporté au lundi suivant. Tout travail effectué ce jour-là est payé à temps double. La présente ordonnance régit les salariés auxquels s'applique la loi du salaire minimum et leurs employeurs dans tous genres de travaux, industries, commerces, entreprises, services, négoce ou affaires de quelque nature que ce soit. L'ordonnance ne s'applique pas aux salariés qui font exception selon la loi du salaire minimum (S.R.Q. 1964, C.144, art. 2) ni au conjoint de l'employeur ou à ses enfants. En vigueur au 25 mai 1977.

NOTE: Toutes les autres dispositions des ordonnances ci-haut mentionnées et de la loi du salaire minimum demeurent en vigueur. Pour informations supplémentaires, appelez au bureau de votre région.

BUREAUX RÉGIONAUX

MONTREAL, 255 est, boul. Crémazie, Montréal, H2M 1L5 384-4231	CÔTE-NORD, 625, boul. Lafleche, Hauterive, G5C 1C5 589-9931
QUÉBEC, 210 est, boul. Charest, Québec, G1K 3H1 643-4940	LAC ST-JEAN, 453 ouest, rue Sacré-Coeur, Alma, G8B 1M4 662-3975
BAS ST-LAURENT-GASPÉSIE, 73, rue Desjardins, Matane, G4W 2Y6 562-2010	MAURICIE, 430, boul. St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine, G8T 6H3 374-4661
CANTONS-DE-L'EST, 112 sud, rue Wellington, Sherbrooke, J1H 5C8 565-0441	NORD-OUEST, 33 ouest, rue Gamble, Rouyn, J9X 2R3 762-0867
CHAUDIÈRE-RIVIÈRE-DU-LOUP, 2 Place Tanguay, Lévis, G6V 6X8 833-6194	OUTAOUAIS, 102, rue Montcalm, Hull, J8X 2L8 771-6259
	SAGUENAY, 50 est, boul. Harvey, Jonquière, G9X 8L6 547-6689



GOVERNEMENT DU QUÉBEC
COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM

La motoneige: Quelle évasion!

Qu'on le veuille ou non, l'hiver est arrivée!

Pour plusieurs, il s'agit là d'une longue période d'inactivité. Il y a pourtant une merveilleuse façon d'apprécier les paysages que l'hiver veut bien nous peindre et pour ce faire, IL VOUS FAUT UNE MOTO-NEIGE...!

Oui oui, je sais, vous avez peut-être déjà eu une motoneige il y a plusieurs années, c'était bruyant, les bougies ne faisaient pas longue vie et quelques fois c'était pénible pour le dos...

Si vous n'êtes pas allé chez un concessionnaire depuis 2 ans, je vous suggère de tenter l'expérience et surtout d'analyser les caractéristiques des nouveaux modèles qui vous sont offerts... VOUS SEREZ RENVERSER DE L'EVOLUTION DES MANUFACTURIERS...!

— Pas beaucoup plus bruyant que votre auto
— Les bougies: Annuellement.

— La suspension: à glissière et en DOUCEUR!
— 25 milles ou plus par gallon d'essence.

— Poignées chauffante.
— Moteur refroidi par liquide. (Comme votre auto) Sa performance sera stable que la température soit de 40 degrés F. ou encore de -25 degrés F., vous n'en verrez pas la différence.

— La Garantie est de 2 ANS pour plusieurs modèles.

En résumé, l'achat d'une

Motoneige représente un déboursé annuel TRES MINIME si l'on tient compte de sa durée.

Saviez-vous que le Québec possède 32.000 milles de sentiers de Motoneige...!

NOTRE REGION est l'une des plus MERVEILLEUSE à visiter; vous pouvez y admirer la vaste étendue des terres cultivables entrecoupées de ruisseaux et de boisés, le décor féérique d'une forêt de conifères chargés de neige, les dénivellations incroyables des Laurentides qui vous éblouiront par leurs panoramas sauvages... Tout ceci dans une même randonnée...! A quelques minutes de chez vous...!

Vous pouvez aussi apprécier la Bonne Cuisine Québécoise et l'hospitalité typiquement de Chez Nous, dans la majorité des relais-Motoneige.

En famille, entre amis, quelle merveilleuse évasion de la routine quotidienne...!

POUR LES FETES? OFFREZ-VOUS UNE MOTO-NEIGE...!

Au nom de tous les MEMBRES (1,108) de la grande FAMILLE du CLUB ARMONY INC., je souhaite à TOUS de très JOYEUSES FETES. Que l'année qui vient vous offre l'opportunité de pratiquer avec nous, ce MERVEILLEUX sport qu'est la MOTO-NEIGE...!

Raymond Pagé,
Motoneigiste.

Le Mouvement des Caisses Populaires Desjardins garde la propriété de Culinar Inc.

M. Alfred Rouleau, président de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, a annoncé que le Mouvement des Caisses populaires Desjardins qui détient 79% des actions de Culinar Inc. (Vachon) a décidé d'en garder la propriété. Par le fait même, l'offre d'achat de la Corporation de Développement du Canada n'est pas retenue.

Avec la préoccupation de continuer à favoriser le développement de Culinar Inc., les unions régionales et les institutions membres de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins ont plutôt convenu de regrouper entre les mains de leur société d'investissement, la Société d'investissement Dekardins (S.I.D.), au moins 51% des actions ordinaires de cette dynamique entreprise québécoise.

Il est important de signaler que la S.I.D. entend faire une offre à tous les actionnaires, y compris les actionnaires minoritaires, pour toutes les actions ordinaires qu'ils détiennent. La Société d'investissement Desjardins a fixé le prix de son offre à \$5.50 l'action.

Par ailleurs, suite à l'intervention de M. Bernard Landry, Ministre d'état au

développement économique et M. Jean Garon, Ministre de l'agriculture, le Gouvernement du Québec a autorisé Soquia (la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires) à offrir à la Société d'investissement Desjardins d'acquiescer un bloc d'actions à être déterminé par cette dernière mais non inférieur à 15% des actions ordinaires en cours de Culinar Inc.

L'offre de Soquia s'étend également, dans une proportion équivalente au capital-actions qu'elle détiendra, aux débetures en cours (série A et B) de Culinar Inc. détenues par les unions régionales et les institutions Desjardins.

M. Alfred Rouleau s'est déclaré très satisfait de ce que le Mouvement des Caisses populaires Desjardins ait décidé de conserver au Québec le centre de décision de Culinar Inc. et de continuer à contribuer, avec la collaboration de Soquia comme partenaire, à l'expansion de Culinar, une entreprise dont l'avenir s'annonce des plus prometteurs.

Compte tenu des délais requis pour compléter tous les dossiers, on s'attend à ce que l'ensemble de l'opération soit terminé au cours des premières semaines de 1978.

Mort de Raymond Faille, de Saint-Barthélemy

Denis Therrien tenu criminellement responsable

(J.P.P.) Denis Therrien, un homme âgé de 26 ans, a été tenu criminellement responsable de la mort de Raymond Faille, un professeur enseignant à Montréal et habitant le 20, rang York, à Saint-Barthélemy. On se souviendra que Faille était découvert, le 15 décembre dernier, enterré sous 5 à 6 pouces de terre et près de 2 pieds de neige recouvrant le corps, à environ 1000 pieds de son domicile de Saint-Barthélemy. L'enquête s'est déroulée au palais de Justice de Joliette. L'enquête du coroner a été menée par le Dr Ulysse Laferrière et après que celui-ci eut reconnu Therrien criminellement responsable de la mort de Faille, il fut reconduit devant le juge Georges Sylvestre, de la cour des sessions de la paix, où il était formellement accusé de meurtre au premier degré.

Therrien témoin

Au cours de l'enquête du coroner, 4 témoins ont été entendus dont le principal, Denis Therrien. Celui-ci paraissait fort nerveux et il parlait d'une voix tremblante. Lors de son témoignage, Therrien révéla qu'il avait eu plusieurs disputes avec Faille, avec qui il cohabitait et que la dernière dispute a eu une fin tragique, le meurtre de Faille. Therrien ne put préciser l'heure du drame mais il signala qu'il faisait jour et qu'il aurait obligé Faille à descendre au sous-sol de la maison du 20 York.

Projectiles

Au sous-sol, il se trouvait une carabine de calibre .22 avec un magasin qui contenait un dizaine de balles. Therrien a souvent dit, lors de son témoignage, que Faille le faisait travailler beaucoup et qu'il lui était impossible de sortir, faute d'argent. Il dit qu'il s'occupait de l'entretien de la maison et qu'il avait à construire une cave à vin.

Une fois rendu au sous-sol, la dispute se poursuivait. A ce moment, Therrien prit l'arme et Faille se tenait debout devant lui. Il aurait alors reçu un premier projectile à la joue mais ne tomba pas, selon les paroles de Therrien.

La dispute se poursuivait et à ce moment, Faille lui aurait dit: "Ne fais pas ça, écoute-moi bien, il faut me comprendre, je t'en ai trop fait, on va s'en aller." A ce moment, Therrien aurait dit à Faille de se mettre à genoux et celui-ci obéit. Vint alors un second coup de feu qui atteignit Faille à la tête. A ce moment de l'enquête, Therrien déclara: "J'ai tiré d'autres coups de feu pour ne pas qu'il souffre, dont un entre les deux yeux."

Enterrer le corps

Après la mort de Faille, Therrien recouvrit son corps de deux couvertures et il le transporta à environ 1,000 pieds de la maison et il l'enterra sous 5 à 6 pouces de terre. Cependant, avant d'enterrer le corps de Faille, il fouilla les poches de celui-ci et trouva environ \$100, qu'il aurait pris.

Barbituriques

Me Robert Lacoste, de l'aide juridique de Joliette et avocat de Therrien, interrogea son client et celui-ci déclara qu'il prenait parfois des barbituriques et qu'il avait fait un séjour assez long à l'hôpital St-Charles de Joliette. Il avait déjà tenté de se suicider en absorbant une forte quantité de valium.

Autres témoins

Les autres témoins lors de cette enquête ont été l'enquêteur, le caporal Guy

Bouchard, de l'unité des crimes contre la personne, de la SQ à Montréal. M. Bouchard a déclaré avoir découvert le cadavre le 15 décembre, précisant que Faille avait été porté disparu le 19 novembre 1977, jour du drame. L'autre témoin a été le frère de la victime, M. André Faille, qui est sergent à la Sûreté municipale de Victo-

riaville. M. Faille est la personne qui a identifié son frère, le 15 décembre.

Finalement, le pathologiste, le Dr André Lauzon, a pratiqué l'autopsie sur le corps de Faille et il a découvert cinq plaies d'entrée, dont quatre à la tête et une à l'abdomen. Le Dr Lauzon déclara au coroner que plusieurs des blessures étaient mortelles.

L'administration du plan conjoint confiée à la Fédération des producteurs de porcs du Québec (UPA)

QUEBEC — Le Conseil des ministres a retenu, récemment, la recommandation du ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, de confier à la Fédération des producteurs de Porcs du Québec l'administration du plan conjoint visé par l'ordonnance 2194 de la Régie des Marchés Agricoles du Québec.

Cette décision du Conseil des ministres modifie ainsi l'ordonnance qui recommandait que l'administration d'un plan conjoint soit plutôt confiée à un office de producteurs n'ayant aucun lien direct avec l'Union des producteurs agricoles.

Un plan conjoint est, pour la classe agricole, l'équivalent d'un contrat collectif de travail pour les ouvriers syndiqués. C'est un mécanisme légal qui permet aux producteurs de fixer collectivement avec les acheteurs les conditions de vente des produits agricoles.

Un plan conjoint a pour objectif de permettre une mise en marché ordonnée de la production porcine, autant dans les limites du Québec qu'à l'extérieur. La Fédération pourra ainsi négocier les prix de vente du porc, les coûts de transport et de parage, les normes de qualité et de classement, les modalités d'approvisionnement des abattoirs et les cédules de livraison de produit.

La Fédération aura aussi le pouvoir de négocier les conditions et modalités des diverses conventions liant le producteur intéressé et en vertu desquelles il participe à la production pour le compte d'autrui (contrats d'intégration).

L'administration de ce plan conjoint sera financé par les producteurs de porcs, grâce à une contribution, fixée par l'ordonnance de la Régie des Marchés agricoles, à \$0.10 par porc vendu ou livré pour son abattage. Quant aux producteurs qui mettent en marché du porc pour d'autres fins que l'abattage, leur cotisation annuelle est fixée à \$10.00.

ment l'intention de recommander au Conseil des ministres l'approbation d'autres plans conjoints sans référendum. La semaine dernière, alors qu'il prenait la parole devant les délégués au congrès général de l'UPA, le ministre avait informé les producteurs qu'il considérait que la production porcine est un cas d'exception pour plusieurs raisons, notamment parce que la tenue d'un nouveau référendum présenterait des difficultés techniques importantes et parce qu'il y a déjà eu deux référendums, en 1971 et en 1973.

En annonçant cette décision du Conseil des ministres, M. Garon a rappelé dans quel contexte l'article 26 de la loi des Marchés Agricoles avait été adopté par l'Assemblée nationale, en 1974. En premier lieu, cette disposition ne visait que la production porcine et se voulait une mesure extraordinaire qui permettrait au gouvernement québécois de réagir rapidement dans l'éventualité de la mise sur pied d'un office national de commercialisation du porc.

Cette disposition de la loi fixe trois conditions pour l'obtention d'un plan conjoint sans référendum: "l'urgence de la situation, les exigences de l'intérêt public et les difficultés techniques ou financières de la tenue d'un référendum". Or, dans la douzaine de requêtes pour des plans conjoints sans référendum actuellement déposées devant la Régie des Marchés Agricoles, le ministre Garon se demande si celles-ci respectent ces exigences de l'article 26 de la loi.

"Ma position sur les plans conjoints est claire et, je l'espère, devra être comprise par tous. Il existe une loi des marchés agricoles qui est appliquée par la Régie des Marchés Agricoles. Malgré les imperfections de cette loi, elle demeure le seul mécanisme ayant le pouvoir d'établir des plans conjoints", a conclu M. Garon.

Nouvel ennemi

Une lignée nouvelle et virulente d'une maladie déjà connue menace les pins du Canada et cause des dommages étendus dans le nord-est des Etats-Unis. Récemment le ministre canadien de l'Environnement, M. Len Marchand, annonçait que les scientifiques rattachés au Centre de recherche forestière des Grands Lacs, à Sault Sainte-Marie, de concert avec le service des forêts des Etats-Unis et le ministère des Ressources naturelles de l'Ontario, font d'importantes recherches sur cette nouvelle lignée du chancre sclérodéridien. Jusqu'ici, la nouvelle maladie a entraîné la perte de 11,000 hectares (27,500 acres) de forêt dans les deux Etats (New-York et Vermont) et les régions infestées s'étendent maintenant à moins de 48 kilomètres de la frontière canadienne.

Votre motoneige n'est pas un sous-marin.



Ne vous engagez pas sur une couche de glace de moins de 20 cm d'épaisseur.

Votre motoneige n'est pas un sous-marin, en effet. Votre voiture non plus. Avant de vous engager sur la glace assurez-vous qu'elle a au moins 20 cm (8 pouces) d'épaisseur pour une motoneige et de 31 cm (12 pouces) à 46 cm (18 pouces) pour une voiture. Suivez les conseils de la Croix-Rouge: "L'hiver est là. Allez-y... mais prudemment!"

Ne mettez pas de secrets dans vos annonces

trop de gens les lisent



Fernand Grégoire



Viateur Bérard

À tous nos clients et amis, meilleurs souhaits pour une Nouvelle Année remplie de bonheur.

Merci à notre clientèle pour l'encouragement témoigné au cours de l'année qui se termine.

Viateur Bérard: 885-3244
Fernand Grégoire: 228-4029



TRUST GÉNÉRAL

courtier
trois-rivières
378-4875

L'ASSURANCE AUTO DU QUÉBEC

Le 1^{er} mars 1978,
le nouveau régime de
l'assurance auto du Québec
entre en vigueur.
Ce régime indemnise
tous les Québécois
des dommages corporels
et de leurs conséquences
causés par un accident
d'automobile.



LA PERSONNE, AVANT TOUTE CHOSE.



Régie de
l'assurance automobile
du Québec

Ski St-Gérard

Après 3 mois de négociations, un groupe d'hommes d'affaires opérant sous la raison sociale "Gestion 4-J Inc." s'est porté acquéreur de la Station de Ski St-Gérard. Ce groupe est composé de M. Jacques Hébert, président, et de M. Lionel Janna, secrétaire, hommes d'affaires bien connus de Shawinigan ainsi que de MM Jean Beauchemin et John Sweeney, deux ex-citoyens de la Mauricie.

Avantageusement situé, à l'entrée du Parc National de la Mauricie, ce populaire centre de ski était jusqu'au 12 décembre dernier la propriété de M. Jean-Pierre Gauthier et de sa famille. Ce dernier continuera d'habiter, avec sa famille, la Station St-Gérard et les nouveaux propriétaires comptent bien mettre son expérience à contribution. Il est intéressant de noter que M. Jacques Hébert, dorénavant en charge des opérations, réside en permanence à la Station depuis 2 ans et que M. Lionel Janna, qui en assumera l'administration, compte aussi y élire domicile très bientôt.

Les habitués de la Station de Ski St-Gérard retrouveront avec plaisir l'équipe qui a fait la renommée de ce centre familial sympathique. M. Jacques Tremblay est promu au poste de directeur général de la Station et M. Roland Leduc est devenu directeur de l'École de Ski, M. Pierre Régis, bien connu dans le monde de l'hôtellerie mauricienne, devient le directeur du secteur restauration de la Station.

Rencontre d'information sur le livre vert sur le loisir pour la région de la Mauricie

- Mardi le 10 janvier**
Zone Normandie
Polyvalente Paul Le Jeune
19:30 heures
- Mercredi le 11 janvier**
Grand'Mère
Hôtel de Ville
(Salle du Conseil)
19:30 heures
- Jeu le 12 janvier**
Zone Des Chenaux
Polyvalente Ste-Geneviève
19:30 heures
- Dimanche le 15 janvier**
Shawinigan
Palestre municipale
9:30 heures (en matinée)
- Lundi le 16 janvier**
Zone Du Parc — Du Rocher (rural)
(St-Gérard des Laurentides, St-Boniface)?
Les Piles et les environs)
CEGEP de Shawinigan
19:30 heures
- Mardi le 17 janvier**

Les joueurs du club de hockey de St-Cuthbert qui fait partie de la Ligue Sam Labatt, évoluant sur la glace de l'aréna de Louiseville les mardi et jeudi de chaque semaine, désirent remercier leurs généreux commanditaires pour leur collaboration à défrayer le coût de la franchise de l'équipe.

Parmi ceux-là on compte l'Echo de Louiseville/Berthier, Les Loisirs de St-Cuthbert, La Corporation municipale de St-Cuthbert, Guy Bourgeault Inc. de St-Cuthbert, Les Chevaliers de Colomb de St-Cuthbert, La Caisse Populaire de St-Cuthbert et Mario Savoie de St-Cuthbert.

On travaille fébrilement à préparer un plan directeur d'aménagement de toute la Station. Il est déjà assuré que la Station St-Gérard deviendra une base de plein air opérant toute l'année durant, tirant ainsi le maximum d'avantages de sa situation géographique, c'est-à-dire la proximité du Parc National de la Mauricie.

D'ici 5 ans, on y aura subdivisé 250 lots et construit une centaine d'unités de logement à même la montagne, créant ainsi le noyau d'un centre domiciliaire contrôlé.

"Les Cantons", la partie de la montagne utilisée à plaisir par les skieurs les plus hasardeux, devrait subir d'importantes transformations, on y réaménagera les pentes, y bâtira un chalet et un terrain de stationnement, un investissement estimé à \$200,000.00.

Financé par une banque à chartre locale, la Station St-Gérard emploie actuellement 22 employés à temps plein, ce nombre grimpe à 80 durant les fins de semaine. D'ici 5 ans, on compte créer 20 emplois réguliers additionnels et porter la masse salariale annuelle à \$1,000,000. L'emphase continuera à être mise sur l'embauchage de la main d'oeuvre locale.

MM Hébert et Janna comptent collaborer avec les centres de ski voisins ainsi qu'avec le secteur hôtelier existant à développer l'industrie touristique dans la Mauricie.

Leçons de ski pour tous les skieurs de la Vallée du Parc

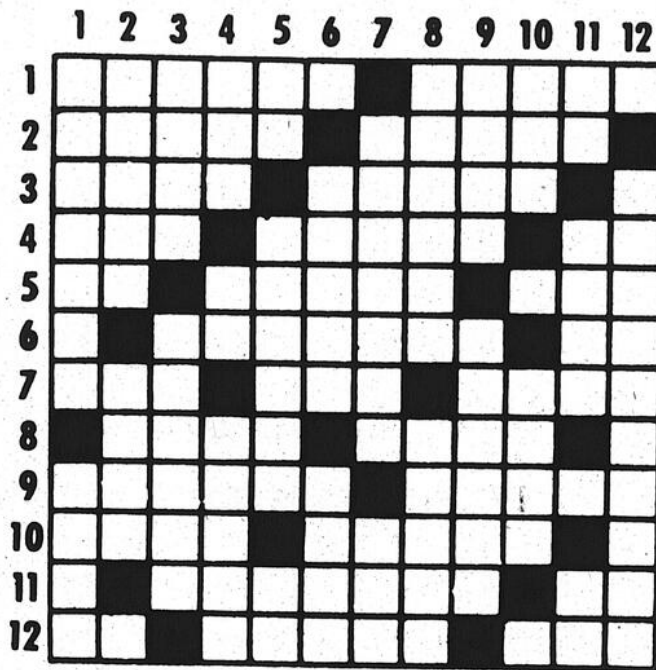
L'École de ski de la Vallée du Parc donnera des leçons de ski à tous les niveaux de skieurs durant la période des fêtes. Pour les adultes il y aura semaines de leçons de groupe en après-midi du 26 au 30 décembre et du 2 au 6 janvier de 13:30 heures à 15:30 heures. Pour les 4 à 18 ans ce sera l'École des Neiges de la période des fêtes qui débutera le 26 au 30 décembre et du 3 au 6 janvier.

En plus, cette année il y aura un camp de Noël pour ceux qui voudront se perfectionner en style libre. Les disciplines enseignées seront le Saut, le ballet et Moguls. Pour ceux qui font du ski en soirée ce sera le mardi, mercredi et jeudi soir. En plus tous les jours d'ouverture il y aura des moniteurs pour ceux qui voudront des leçons privées ou de groupe. Joyeuses fêtes!

MOTS CROISES

PROBLEME 3428

S.O.P.



HORIZONTALEMENT

- 1 - Assaisonnement. — Village et paroisse de la prov. de Québec.
- 2 - Mettre à sec. — Qui aime la mer.
- 3 - Sélectionné. — Rongés par les mites.
- 4 - Saison. — Fromage des Alpes — Largeur d'une étoffe.
- 5 - Deux. — Milieu. — Pied de vigne.
- 6 - Conduire. — Ville de Chaldée.
- 7 - Pour le jeu de golf. — Dans la rose des vents. — Pays.
- 8 - Conservateur du fort de Chambly. — Haras.
- 9 - Trace que laisse l'être qui marche, (pl.). — Charges des ânes.
- 10 - Diplomate français d'origine allemande. — Pays de l'ancienne Asie Mineure.
- 11 - Interprétation. — De la gamme.
- 12 - Du verbe avoir. — Sentier. — Marché public, en Orient.

VERTICALEMENT

- 1 - Attaqué. — Grave, sérieux.
- 2 - Salaire. — Loi, ordonnance.
- 3 - Convié. — Qui professe le déisme.
- 4 - D'un verbe gai. — Note. — Enlevons.
- 5 - Inf. — Femme séduisante. — Pron. pers.
- 6 - Mélangé. — Poss.
- 7 - Phénomène d'optique (pl.). — Possèdent.
- 8 - Comté du Québec. — Soeur du père ou de la mère.
- 9 - Palmier des régions chaudes. — Jointe.
- 10 - Partie du veau. — Opinion.
- 11 - Préf. priv. — A eux. — Particule.
- 12 - Action de réprimer.

Ces mots croisés sont commandités par:



PROBLEME 3427



Editorial sportif

Une rétrospective

La plupart des Ligues qui ont comme domicile l'aréna de Louiseville, ont interrompu momentanément leurs activités, afin de laisser filer la période des fêtes. C'est alors le moment choisi pour faire une petite rétrospective de ce qui s'est produit au cours de cette première moitié de saison, mais seulement du côté équipe et non du côté individuel.

Si l'on débute par la Ligue Laurentide, ce qui est intéressant de retenir, c'est la poussée victorieuse entreprise par le Hébert Louiseville, poussée qui a permis à ce club de prendre une confortable avance en tête de la ligue et principalement sur le Caron et Gagnon. Pourtant, cette dernière équipe avait très bien entrepris sa saison, ne subissant la défaite qu'à son huitième match. Les deux autres clubs qui forment les cadres de cette ligue, le Savoie-Méto-P'tit Goûter et le Louis Richard ont démontré vers la fin de cette première demie, qu'ils ne seraient pas des proies faciles pour la deuxième partie de saison.

Tournons-nous maintenant vers la Ligue Sam Labatt où le Garage Paul Béland a dominé toute la première moitié de saison. Il est cependant talonné de près par les Extras de Ste-Ursule. Fait assez cocasse dans cette ligue, c'est que Ste-Ursule n'éprouve aucune difficulté à vaincre le club de premier rang soit le Garage Paul Béland, tandis qu'il perd la majorité de ces parties contre les Rapides, l'équipe installée au dernier rang, ce qui semble un peu étonnant pour ce club. St-Cuthbert, un club qui connaît des hauts et des bas, complète les cadres de ce circuit, qui en est un où les quatre clubs se mènent une lutte vraiment intéressante.

Finalement, complétons cette rétrospective en nous arrêtant à la Ligue La Québécoise. Dans cette ligue, nous pouvons remarquer deux blocs bien distincts. D'abord, il y a St-Alexis et Ste-Angèle qui se livrent une lutte sans merci (et je vous prie de me croire que c'est vrai) pour l'obtention du premier rang. Les joutes entre ces deux clubs attirent un grand nombre de personnes et comme le dit la formule populaire, les spectateurs en ont pour leur argent. Ensuite, il y a les deux clubs de Berthier, le Flamingo et l'Hôtel Berthier, qui s'échangent tour à tour le troisième rang. Si l'on en juge par les derniers résultats, nous pouvons constater une nette amélioration de ces deux derniers clubs, ce qui laisse présager une fin de saison excitante.

Voilà donc un bref résumé du rendement des équipes dans les différentes ligues au cours de la première partie de saison. Il ne reste plus qu'à souhaiter Bonne Chance à tous les clubs et une excellente deuxième moitié de saison dans une saine compétition.

Luc Levasseur

Singulièrement Féminin

monique mayer-brullemans



Zum
Weihnachtsfest
herzliche Grüße

La porte s'ouvre sur 1978. Accueillons la nouvelle année avec sérénité et confiance!

La grande joie, c'est surmonter et faire face aux défis que la vie nous lance. La joie profonde, vivante, c'est résoudre les mots croisés de la vie et non se droguer de sorte que l'on perde toute initiative et tout élan. Souvenez-vous que vous êtes seul responsable de la façon dont vous pensez. Vous êtes le seul penseur de votre univers. Comment pensez-vous? Votre pensée est créatrice et vous êtes ce que vous pensez toute la journée. Le savoir vous délivrera de craintes, de soucis, d'appréhensions et d'inquiétudes innombrables.

(Le miracle de votre esprit — Dr Joseph Murphy)

Soyez fiers de votre nom!

(M.B.) Nous disons souvent que pour chaque individu son nom est le plus beau mot de la terre. C'est une vérité à vous souvenir lorsque vous m'envoyez des témoignages. J'ai reçu récemment des lettres qui comportent un réel intérêt mais dont la publication ne serait acceptable que si elles étaient signées. Je vous recommande donc, désormais, de ne pas passer outre à cette demande.

À Noël, pensez aux vieillards

I
C'est la nuit de Noël
Dehors la neige tombe doucement
Les cloches carillonnent de joie.
Dans sa mansarde, un vieillard s'éveille
Seul, il se lève péniblement
Et s'assoit au bout de la table de bois.

II
À la radio, on entend des cantiques
Le vieillard se prend la tête dans les mains
De grosses larmes coulent sur ses joues
Emu par cette belle musique
Il songe aux Noëls sans lendemain
Que jadis il passait au milieu de tous.

III
Il avait été le chef d'une grande famille
Mais il en avait un tout petit peu abusé
Alors les enfants s'éloignèrent tour à tour
Le vieillard se retrouva tranquille
Seul, dans cette mansarde mal éclairée
Qui fut son refuge pour toujours.

IV
Les heures s'écoulaient lentement
L'aube apparaît maintenant à travers la brume
La musique cesse, les cloches se sont tues
Le vieillard pense à ses enfants
Il se recouche le cœur plein d'amertume
Cette année encore, personne n'est venu.

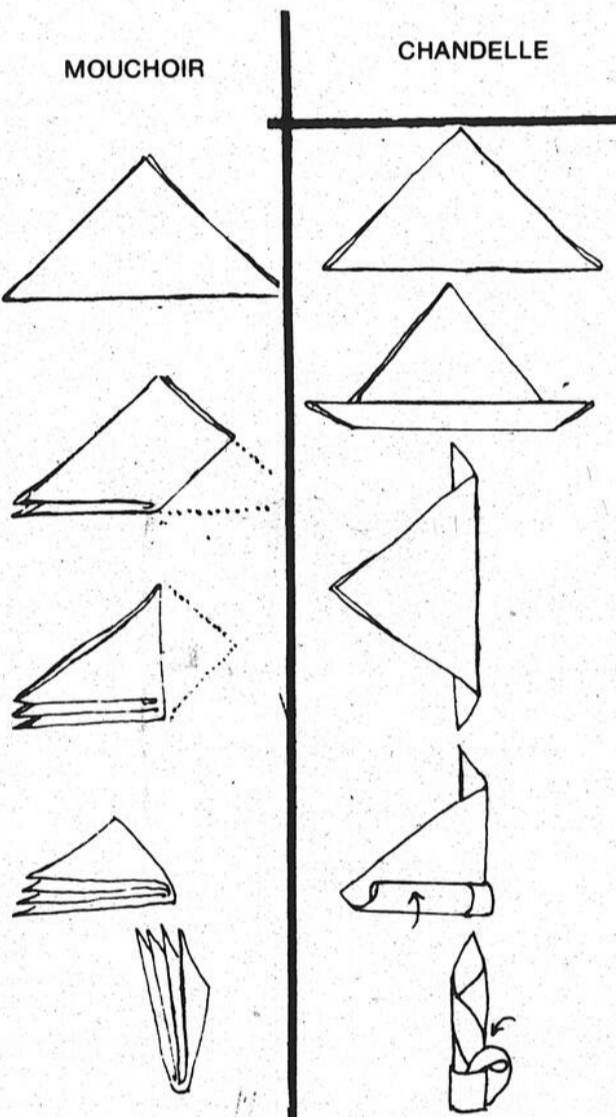
Plume au vent.

Pour tout commentaire au sujet de cette chronique, écrire à:

Singulièrement Féminin
Att.: Monique Mayer-Brullemans
220 St-Laurent,
Louiseville.

Pour celles qui savent lire à l'aide d'images

Deux modèles de serviette de table:



Courir heureux au-devant de la fête...



LE BUREAU CONSULTATIF

du jour de lessive

Une fois la réception terminée n'attendez pas pour faire disparaître les taches

RECEVOIR des invités chez soi est un plaisir pour tout le monde, lorsque la table est dressée avec des bougies, des fleurs, du beau linge et des assiettes étincelantes. Mais une fois la réception terminée, vous devez souvent faire face à un problème, celui qui consiste à faire disparaître les taches de nourriture et de boissons qu'il y a sur votre plus beau linge de table. Ne désespérez pas, car il est possible de faire disparaître la plupart des taches si on s'attaque au problème de façon systématique et sans attendre.

Le linge moderne — nappes, serviettes de table, napperons, etc. — sont généralement de couleur vive ou à motifs, et bon nombre d'entre eux sont à pressage permanent ou en tissus synthétiques. Cela signifie que dans la plupart des cas il ne faut pas utiliser de javellisant au chlore. C'est pourquoi nous conseillons de garder la bouteille de ce produit hermétiquement fermée, dans un endroit sûr hors de l'atteinte des enfants.

Traitez chaque tache individuellement avec un produit sûr, conformément aux suggestions suivantes. Il ne faut surtout pas que vous vous contentiez de jeter le tout dans de l'eau chaude avec un peu de détergent en espérant qu'un miracle se produira: un grand nombre de taches qu'il serait facile de faire disparaître avec le traitement approprié sont fixées définitivement par l'eau chaude.

Il existe essentiellement deux genres de taches. Les taches les plus rebelles sont les taches d'huile ou à base de graisse comme le beurre, le lait, la sauce à salade, le jus de viande, la mayonnaise, la cire à bougies. Le meilleur moyen de faire disparaître les taches de graisse, c'est de les traiter au préalable avec un détachant de pré-lavage pour les taches d'huile, qu'on utilise conformément aux instructions données sur l'emballage. Parfois, en cas d'urgence, vous pouvez obtenir de bons résultats en versant une petite quantité de détergent liquide pour lave-vaisselle, et en attendant quelques minutes avant de la faire disparaître en rinçant. Il faut alors lessiver le tissu de la façon habituelle, en ajoutant au détergent la quantité recommandée

de succédané de javellisant comme Borateem-Plus.

La cire à bougies exige une attention toute spéciale. Il faut d'abord gratter l'excédent avec un couteau à lame émoussée. Placez la partie tachée entre plusieurs épaisseurs de serviettes en papier ou de papier-mouchoirs et pressez le tout avec un fer à repasser chaud. Les papier-mouchoirs absorberont ainsi la cire qui a fondu et a imbibé le tissu. Répétez la même opération en utilisant une partie propre des papier-mouchoirs ou des serviettes en papier jusqu'à ce que la cire ait disparu. Mouillez alors la partie tachée et frottez-la avec une petite quantité d'un succédané de javellisant à base de borax comme Borateem-Plus, puis lavez à la machine.

Pour les taches à base d'eau comme le thé, le sang, les boissons gazeuses, les jus de fruits ou les taches d'herbe, il est nécessaire d'effectuer un traitement légèrement différent. Il faut se souvenir que la température élevée de l'eau peut fixer les taches, par conséquent, il est important de ne pas utiliser de l'eau trop chaude.

En ce qui concerne les aliments pour bébés, les sauces de viande ou autres, le café, le thé, les boissons gazeuses, le chocolat, les jus de viande ou les jus de fruits, il faut mettre la tache à tremper à l'avance dans de l'eau tiède avec une demi-tasse de Borateem-Plus pendant au moins 30 minutes. Ensuite, égoutter et mettre dans la machine à laver, en ajoutant une demi-tasse de Borateem-Plus au détergent.

Pour les taches de boissons alcoolisées, les taches d'oeufs ou de pêches, il faut mettre le tissu à tremper dans de l'eau froide avec une demi-tasse de Borateem-Plus dissoute dans un peu d'eau. Encore une fois, il faut laisser tremper pendant au moins 30 minutes avant de laisser égoutter et de mettre à la machine à laver.

Si vous voulez recevoir une brochure gratuite sur le lavage, ou si vous avez un problème en ce qui concerne votre lessive, écrivez à: Le Bureau consultatif du jour de lessive, 151 Bloor Street, West, Bureau 1100, Toronto, Ontario M5S 1S8.

Chandeliers-minutes

Vous est-il déjà arrivé d'être à court de chandeliers alors que vous attendiez des invités? Voici un truc qui vous permettra, la prochaine fois, de vous tirer d'affaire.

Fixez un peu de plastiline malle sous le gros bout d'une bougie et pressez cette base dans une coupe à sorbet. Cachez ensuite la base de plastiline avec des petites fleurs, des feuilles ou des petits ornements d'arbre de Noël. Si vous prenez soin de souffler la bougie lorsqu'elle atteint la hauteur de la coupe, il n'y a aucun danger d'endommager cette dernière.





À tous nos
dients et amis...

**NOS MEILLEURS VOEUX
Pour la nouvelle année**



KETCHUP
aux
tomates
Heinz,

btle 32 oz. **.99**

EAU MINÉRALE
Montclair,

btle 30 oz. **.37**

SAUCE
Gaza
B.B.Q.
ou Hot Chicken,

bte 14 oz. **.28**

COCKTAIL
AUX
FRUITS
DEL MONTE
Canada Fantaisie,

bte 28 oz. **.64**

CAFÉ MAXWELL HOUSE
MOULU
RÉGULIER

sac 16 oz. **3.49**

SHORTENING
Crisco,

paquet 1 lb. **.63**

PÊCHES
TRANCHÉES
OU MOITIÉS,
DEL MONTE
Canada Fantaisie,

28 oz. **.64**

TANGERINES 18/ **.75**
FRAÎCHES, SUCRÉES, JUTEUSES,
produit de Floride
grosneur 210

CÉLERI
produit de californie
cat. Canada No 1
grosneur 24 ch. **.45**

POIRES ANJOU
produit des États-Unis
Canada de fantaisie
grosneur 150 3 lb. **.99**

ÉCHALOTES
produits
des États-Unis 2 paq. **.39**

ANANAS
TRANCHÉS
DEL MONTE
Canada Fantaisie

bte 28 oz. **.64**

POIRES
en moitiés,
DEL MONTE
Canada Fantaisie,

bte 28 oz. **.64**

BIFTECK
OU CÔTE
D'ALOYAU,
bout enlevé

coupe provenant de boeuf
Canada, Catégorie "A" LB **2.18**

BIFTECK
DE
CÔTES

coupe provenant de boeuf
Canada, Catégorie "A" LB **1.98**

ROSBIF
de côtes Nature

coupe provenant de boeuf
Canada, Catégorie "A" LB **1.88**

BOEUF À
RAGOÛT
désossé

coupe provenant de boeuf
Canada, Catégorie "A" LB **1.48**

FESSE
DE JAMBON
MÉRITÉ

prêt-à-servir,
découennée sans jarret,
un bout ou l'autre lb **1.38**

BACON (sans couenne)
MÉRITÉ 1 lb. **1.25**

TOURTIÈRE
MÉRITÉ 16 oz. **.88**

PORC HACHÉ
pour vos tourtières (produit décongelé) lb. **.88**

BOEUF FUMÉ
COORSH tranché 2 oz. 4/ **1.39**

SAUCISSE salami tout boeuf
COORSH 10 oz. **.99**

CREVETTES HIGH LINER
pelées, deveinées, congelées sac 12 oz. **3.79**

CRETONS
TAILLEFER 10 oz. **1.05**

SALADE DE CHOUX
TAILLEFER 32 oz. **.89**

PÂTÉ AU POULET
LA BELLE FERMÈRE 8 oz. **.75**

OLIVES, GATTUSO
ESPAGNOLES FARCIES, BOCAL 20 OZ. **1.47**

OLIVES GATTUSO,
NATURE REINE, BOCAL 20 OZ. **1.19**

CERISES ROUGES
DALTON, MARASQUIN JARRE 6 OZ. **.69**

POUDING INSTANTANÉ JELL-O,
SAVEURS VARIÉES, BTE 3.4 OZ. **.33**

FLINGS, CHRISTIE, CHEDDEES
AMUSE-GŒULE 150 g **.49**

BISCUITS DAVID CALYPSO,
CHOCOLAT ASS. 1 LB **.99**

HUILE VÉGÉTALE
CRISCO, CONT. 26 OZ. **1.31**

PAPIER ALUMINIUM REYNOLDS
18" x 50' **1.75**

PRIX EN VIGUEUR
JUSQU'AU
31 DÉCEMBRE 1977.

NOUS NOUS RÉSERVONS
LE DROIT DE LIMITER
LES QUANTITÉS.



La dinde en toute sécurité

QUÉBEC — Le temps des fêtes arrive à grands pas et plusieurs ont commencé à acheter et à préparer les victuailles pour cette merveilleuse période de l'année. Il serait pourtant dommage d'assombrir ces beaux jours par des incidents fâcheux comme une intoxication alimentaire à un manque d'hygiène lors de la manipulation et de la conservation des aliments. Le ministère de l'Agriculture du Québec vous conseille donc de porter une attention spéciale à la préparation de vos plats favoris.

Prêts quelques semaines à l'avance, plusieurs mets requièrent un soin particulier lors de leur entreposage. La congélation s'avère le moyen le plus efficace pour sauvegarder la qualité de vos pâtés à la viande, dindes, ragoûts, sandwiches, biscuits. On ne recommande la réfrigération que pour les mets servis dans les deux ou trois jours. La décongélation d'aliments cuits devrait se faire au réfrigérateur ou dans la glacière à pique-nique fermée, maintenue dans un endroit frais.

Pour ne pas être le dindon... de la farce!

On peut dégeler la traditionnelle dinde de Noël dans son emballage original soit au réfrigérateur (alouer 5h/bl), soit sous l'eau froide (1h/lb), soit à la température de la pièce (1½h/lb). Pour une décongélation plus uniforme à la température ambiante, on peut placer la dinde emballée dans un sac de papier brun. Il faut cependant éviter de laisser séjourner à la température de la pièce la dinde décongelée; il s'agit de la réfrigérer ou de la cuire immédiatement.

On ne doit farcir la dinde

qu'au moment de la cuisson. La farce doit être cuite et refroidie avant d'être introduite dans la dinde afin d'éviter un développement de bactéries. En effet, la zone de température située entre 4° C (40° F) et 60° C (140° F) est propice à la croissance de bactéries présentes dans la viande crue de la volaille. Cette zone de température constitue d'ailleurs la zone du danger pour tous les aliments.

Quant à la cuisson, on doit rôtir la dinde à une température de 325° F pendant environ 30 minutes par livre ou jusqu'à ce que l'os de la cuisse se détache facilement. La cuisson préalable de la farce permet à la volaille d'atteindre rapidement la température interne nécessaire de 165° F au centre de la farce. Il s'agit en effet d'éviter de laisser séjourner la viande dans la zone critique de température qui favorise le développement de bactéries. Pour la dinde non farcie, la température interne requise se situe à 185° F (en utilisant un thermomètre à viande) dans la partie la plus épaisse de la cuisse. Bien que cette méthode soit peu recommandable, on peut également soumettre la dinde à un rôtissage lent, à 250° F et dans ce cas, on ne doit pas farcir la volaille.

Au moment de la conservation, on doit enlever la viande de la carcasse par gros morceaux, retirer la farce et l'entreposer séparément. La farce peut être conservée au réfrigérateur pendant 2 jours et au congélateur pendant deux mois. La dinde cuite se conserve au réfrigérateur pendant 3 ou 4 jours et au congélateur pendant un mois. Un séjour plus long au congélateur a pour effet d'assécher la viande. Mais

si une sauce ou un bouillon la recouvre, la viande se conservera au congélateur pendant environ trois mois. Pour bien congeler, on doit

éliminer le plus d'air possible de l'emballage et prendre soin de bien sceller.

Solidarité au tiers monde
OXFAM

Vacances Super Aubaines

Vacances SkyLark

\$200 par couple

Economisez jusqu'à **\$200** par couple
DÉPARTS DE MONTRÉAL

Après les fêtes quoi de mieux qu'une détente au soleil...mais une détente à un prix merveilleux. Profitez-en, partez vers Nassau, San Juan ou Hawaii...les prix SkyLark sont incroyables!

Nassau

(départ le dimanche par jet 707 de Wardair)

Flagler Inn

Les grandes chambres climatisées sont décorées avec goût et s'ouvrent sur la mer ou sur les jardins tropicaux. L'hôtel est situé sur Paradise Island.

1 SEMAINE

8, 15 jan.	Prix d'aubaine	Economisez
Prix courant \$389	\$339	\$100 par couple
22 janvier	Prix d'aubaine	Economisez
Prix courant \$399	\$349	\$100 par couple
29 janvier	Prix d'aubaine	Economisez
Prix courant \$419	\$369	\$100 par couple

2 SEMAINES

8, 15 jan.	Prix d'aubaine	Economisez
Prix courant \$589	\$539	\$100 par couple
22 janvier	Prix d'aubaine	Economisez
Prix courant \$599	\$549	\$100 par couple
29 janvier	Prix d'aubaine	Economisez
Prix courant \$619	\$569	\$100 par couple

Emerald Beach

Le site de choix et l'ambiance de détente font l'attrait de cet hôtel. Les chambres standards sont situées dans l'aile principale, elles sont climatisées.

2 SEMAINES

15 janvier	Prix d'aubaine	Economisez
Prix courant \$449	\$399	\$100 par couple

Puerto Rico

(départ le samedi par jet 707 de Wardair)

Condado Beach Hilton

Cet hôtel allie le style traditionnel de l'Espagne et le confort du modernisme. Les chambres sont toutes climatisées et possèdent une salle de bain privée.

1 SEMAINE

7 janvier	Prix d'aubaine	Economisez
Prix courant \$449	\$399	\$100 par couple
14 janvier	Prix d'aubaine	Economisez
Prix courant \$459	\$409	\$100 par couple
21, 28 jan.	Prix d'aubaine	Economisez
Prix courant \$479	\$429	\$100 par couple

2 SEMAINES

31 déc. - 7 jan.	Prix d'aubaine	Economisez
Prix courant \$619	\$569	\$100 par couple
14 janvier	Prix d'aubaine	Economisez
Prix courant \$639	\$589	\$100 par couple
21, 28 jan.	Prix d'aubaine	Economisez
Prix courant \$669	\$619	\$100 par couple

Les vacances SkyLark comprennent:

- Vol aller-retour de Montréal à destination par jet 707 de Wardair
- Repas et consommations sans frais à bord de l'avion
- Transferts entre l'aéroport et l'hôtel et manutention des bagages
- Logement pendant 7 ou 14 nuits

Hawaii

(départ le jeudi par jet 707 de Wardair)

Ambassador Hotel

Les studios sont climatisés et possèdent un balcon privé. Le tennis est gratuit et une gamme d'activités sportives vous attendent.

2 SEMAINES

studio avec cuisinette

5 janvier	Prix d'aubaine	Economisez
Prix courant \$689	\$639	\$100 par couple
12 janvier	Prix d'aubaine	Economisez
Prix courant \$689	\$589	\$200 par couple
19 janvier	Prix d'aubaine	Economisez
Prix courant \$709	\$609	\$200 par couple

Holiday Inn Makai

Les chambres donnent sur la mer ou les montagnes et vous offre une vue splendide. Profitez d'un hôtel moderne et confortable.

2 SEMAINES

5, 12 jan.	Prix d'aubaine	Economisez
Prix courant \$699	\$599	\$200 par couple
19 janvier	Prix d'aubaine	Economisez
Prix courant \$719	\$619	\$200 par couple

- Petit déjeuner (brioches et café) tous les jours sauf dans le cas des chambres avec cuisinette
- Cocktail et réception de bienvenue
- Services d'un représentant SkyLark
- Sac de plage SkyLark

Non inclus: Taxe de départ canadienne de \$8 par personne. Taxes locales et frais de service.

FAITES VOS RESERVATIONS DES MAINTENANT!

Les prix cités sont par personne (occupation double) et varient selon la date de départ, la durée du séjour et le logement choisi. Ces programmes sont sujets aux termes et conditions de la brochure SkyLark.

Vacances SkyLark

Consultez votre agent de voyages SkyLark

Détenteur d'un permis du Québec

Bonne et Heureuse Année à tous nos clients et amis!

Chaise "Miracle" en orme solide garantie 1 an contre tout défaut de fabrication prix très spécial:

124.95

Cuisinière 30 po. RCA

à partir de **379.00**

Réfrigérateur RCA 15 pl. cu.

à partir de **469.00**

LES AMEUBLEMENTS ST-ÉDOUARD ENR.

3681 Notre-Dame St-Édouard

268-5277

moi j voyage
VOYAGES
Beau-mont (1977) Inc.

Trois-Rivières, 379-1212
Shawinigan 536-4442

Grand-Terre 536-1786
Le Togo, 523-3361
Victoriaville 726-7353

Permis no: 14775005-1921

Suite de la page 1

Contribution lors de l'émission des permis de conduire

Dès le 1er mars 1978, une somme de \$27 sera exigée lors de l'émission de tout permis de conduire et ce, pour une période de deux ans soit, \$13. pour l'année 1978-79 et \$14 pour l'année 1979-80. Sur ce point, Mme Payette déclarait: "Les conducteurs sont les utilisateurs immédiats de l'automobile, sans leur participation active, les automobiles ne peuvent évidemment pas faire d'accidents, aussi il apparaît justifiable de faire supporter une partie (15%) du financement du régime par ceux, qui dans une certaine proportion, seront les bénéficiaires du régime".

A l'immatriculation

Avec l'adoption de la loi 67, les catégories de plaques ont été groupées en six classes de véhicules: véhicules de promenade, véhicules à vocation commerciale ou équivalente, véhicules servant principalement au transport de passagers, remorques, véhicules dont l'utilisation principale est en dehors des chemins publics et autres.

Pour ce qui est des véhicules de promenade, la prime exigée des propriétaires sera de \$85. Cette classe représente 2,230,947 véhicules. Parmi eux, on trouve les motocyclistes qui seront couverts par le régime d'assurance

automobile et dont la prime annuelle sera également de \$85.

Les propriétaires de tracteurs et de motoneiges devront déboursier \$10 de prime. Il faut cependant signaler qu'aucune contribution n'a été exigée lors de l'immatriculation 1978 de la part des motoneigistes.

Chauffeurs de taxis

Selon Mme Payette, la protection offerte aux chauffeurs de taxis par le régime d'assurance-automobile est de beaucoup supérieure à celle dont ils bénéficient sous le régime de responsabilité. C'est ainsi que tous les chauffeurs de taxis, non protégés actuellement par la Commission des Accidents du Travail, bénéficieront d'un régime d'assurance salaire puisqu'ils seront indemnisés pour tout dommage corporel subi lorsqu'ils conduisent leur véhicule. La contribution des chauffeurs de taxis au financement du régime s'établit à \$255., soit trois fois la prime pour le véhicule de promenade.

Pas de réduction des indemnités

Parmi les points qui ont fait l'objet de discussions avant l'adoption finale de la loi 67, il y a eu celui qui fait qu'on ne réduira pas les indemnités du RAAQ lorsque la victime recevra une rente de retraite en vertu du Régime des Rentes du Québec ou en vertu d'un régime supplémentaire de Rentes; de plus et surtout afin de faire

disparaître l'aspect discrétionnaire de la détermination du revenu, la base de calcul de l'indemnité payable aux étudiants du post-secondaire sera dorénavant la rémunération hebdomadaire moyenne des travailleurs du Québec plutôt que le revenu brut estimé de la victime à la fin de ses études. Quant aux mineurs, le calcul de l'indemnité sera déterminé de la même façon que pour toutes les autres victimes, soit à 90% du salaire net basé sur un revenu brut égal à 75% de la rémunération hebdomadaire des travailleurs du Québec.

Les agriculteurs contribueront aussi au régime

Les agriculteurs du Québec devront, eux-aussi, contribuer au financement du Régime d'assurance automobile du Québec, adopté la semaine dernière. Ceux qui détiennent une plaque d'immatriculation "N" devront déboursier \$55 comme contribution, pour la première année. Lors de la présentation du projet de loi 67, Mme Payette avait laissé savoir que plus de 35,000 véhicules appartenant à des cultivateurs et servant au transport de personnes et de marchandises avaient été jugés constituer un risque différent, justifiant ainsi une contribution différente. Mme Payette rappelle également que ce projet de loi 67 protégeait les agriculteurs lorsqu'un accident survient sur un chemin public et qu'il implique un tracteur de ferme ou une remorque de ferme et qu'à ce titre, par exemple, un

tracteur de ferme appartenant à des cultivateurs et servant exclusivement à des fins agricoles ("C", se verra imposer une contribution de \$10.). Cependant, le ministre précisait que le régime de la responsabilité et de l'assurance continue à s'appliquer lorsque l'accident survient en dehors d'un chemin public et qu'il implique un tracteur de ferme ou une remorque de ferme, sauf si cet accident survient en dehors du chemin public implique aussi une automobile autre qu'un tracteur de ferme (par exemple, le véhicule de promenade de l'agriculteur), auquel cas les indemnités payables en vertu du régime public seront versées aux victimes.

Plus cher, moins cher?

Comme on le sait, ce projet de loi 67, adopté maintenant, a fait l'objet de discussions dans plusieurs milieux. Le Barreau du Québec s'y est opposé fortement, les courtiers d'assurances sont d'avis qu'avec le nouveau régime, la protection de l'automobiliste ne sera pas aussi bonne, etc... Il ne faut pas oublier que chaque automobiliste devra en plus du régime obligatoire du gouvernement, posséder un minimum de \$50,000 en assurances pour dommages matériels, assurances qu'il devra se procurer chez un courtier de son choix. Quelle sera la facture finale lorsque nous prendrons la route avec notre véhicule? Jusqu'à date, il y a bien des spéculations qui se font un peu partout. D'aucuns

disent: "Ca va nous coûter beaucoup plus cher", d'autres sont d'avis que les coûts seront sensiblement les mêmes. Bref, il faut bien avouer que, tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas "emboîté le pas", il sera bien difficile de juger si oui ou non on devra déboursier davantage pour ce nouveau régime.

De toute façon, la loi est maintenant adoptée et le choix est limité, sinon inexistant pour les contri-

buables du Québec. Comme il fut mentionné au début de cet article, une campagne d'information sera lancée dans nos régions sur la loi 67, sous ses angles, et il serait souhaitable que la population se rende massivement aux assemblées qui se dérouleront afin de savoir ce qu'elle doit s'attendre du nouveau régime et pour éliminer toute confusion dans son esprit.

Mon oeil sur l'actualité

Découvertes Du Maurier

Une décision du jury du récent concours "Les Découvertes Du Maurier" permettra à trente interprètes canadiens qui s'étaient presque qualifiés en demi-finale de recevoir un montant d'argent totalisant \$15,000 du Conseil Du Maurier des arts d'interprétation. Lors de ce concours, plus de 1,500 candidats s'étaient présentés et le haut calibre artistique des participants avait rendu la tâche des juges extrêmement difficile lorsqu'il a fallu sélectionner les quinze demi-finalistes.

Bonne situation

Le revenu à la ferme provenant de la récolte de sirop d'érable pour l'année 1976 a atteint un nouveau niveau, soit 66,8 lb, ce qui représente une augmentation de 7,1 lb sur la récolte de 1975 et 14,6 lb sur celle de 1973. En 1977, les conditionneurs de sirop en ont acheté 981,000 gallons à un prix moyen de 52,3 lb. Il s'agit là du prix le plus haut jamais payé pour le sirop en vrac.

Vingt et cinq

Sous le titre Vingt et cinq, le Conseil des Arts du Canada vient de rendre public un livre vert dans lequel il s'interroge sur son action passée et ses perspectives d'avenir dans le domaine des arts, et envisage un certain nombre d'initiatives nouvelles. Ces initiatives touchent, en particulier, les communications, le rôle des arts dans l'éducation, la diffusion et la mise en marché des "produits artistiques", et le développement culturel dans les petites localités.

Contrat de \$7.3 millions à Davie Shipbuilding

Dernièrement, l'honorable Jean-Pierre Goyer, ministre des Approvisionnements et Services, annonçait qu'un contrat de \$7.3 millions a été accordé à Davie Shipbuilding Limitée de Lévis, pour le compte du ministère de la Défense nationale. Ce contrat prévoit la construction du navire italien Aspa Quarto en navire auxiliaire de plongée. L'Aspa Quarto, anciennement utilisé en Italie pour la pêche, sera rebaptisé le Cormorant. Il s'agit d'un chalutier à poupe de 245 pieds de longueur, propulsé par des moteurs diesel électriques.

Enfant prodige

La revue soviétique "Zdorovye" ("santé") fait état d'un enfant prodige du prénom de Tarass, fils de Georgy et lina Tshernijenko. Dès l'âge de 4 mois, Tarass savait déjà lire "maman" et manger". Alors qu'il avait un an, sa mère lui offrit un jour, pour l'amuser, un jeu de cubes portant les lettres de l'alphabet et les prononça une à une devant lui, à grande surprise, quelques jours plus tard, Tarass reconnut la lettre "A". Un mois après, il connaissait tout l'alphabet, trouvant sans hésiter chaque lettre qu'on lui demandait après avoir mélangé les cubes. Tarass a maintenant 14 mois et commence à lire des mots entiers en promenade, dans les journaux et sur les plaques de rues... Photo 200R

Votre motoneige n'est pas un sous-marin, en effet, votre voiture non plus. Avant de vous engager sur la glace assurez-vous qu'elle a au moins 20 cm (8 pouces) d'épaisseur pour une motoneige et de 31 cm (12 pouces) à 46 cm (18 pouces) pour une voiture.

Suivez les conseils de la Croix-Rouge: "L'hiver est là. Allez-y... mais prudemment!"

Ne mettez pas de secrets dans vos annonces

trop de gens les lisent

VOYAGES DE GROUPES: DEPARTS DE LA REGION SKYLARK:

JAN. 6 ACAPULCO - EL TROPICANO 2 semaines	\$499 ⁰⁰
JAN. 29 MIAMI - WANKI 2 semaines	\$399 ⁰⁰
FEV. 3 ACAPULCO - 2 SEMAINES TORRES PLAYASOL EL MATADOR	\$719 ⁰⁰
FEV. 23 HAWAII - MOANA 2 semaines	\$599 ⁰⁰
MAR. 3 ACAPULCO - 2 SEMAINES TORRES PLAYASOL EL MATADOR	\$749 ⁰⁰
MAR. 23 HAWAII - MOANA AMBASSADOR	\$619 ⁰⁰
MAR. 22 COSTA DEL SOL - MAITE	\$689 ⁰⁰
	\$699 ⁰⁰
	\$519 ⁰⁰

AVION:::HOTEL:::TRANSFERT:::
Et quelques repas suivant les départs.

VIVA::::::

JAN. 8 GUADELOUPE - HOLIDAY INN 2 semaines	\$969 ⁰⁰
FEV. 4 ACAPULCO - PALAPA 2 semaines	\$819 ⁰⁰
FEV. 19 BARBADES - WELCOME INN 2 semaines	\$769 ⁰⁰
FEV. 19 MIAMI - MOTEL SUEZ 2 semaines	\$540 ⁰⁰
FEV. 19 CANCUN - 2 SEMAINES PLAYA BLANCA CAROUSSEL	\$729 ⁰⁰
MAR. 12 ACAPULCO - 2 SEMAINES TORES PLAYA SOL HOLIDAY INN	\$629 ⁰⁰
	\$729 ⁰⁰
	\$859 ⁰⁰

AVION:::HOTEL:::TRANSFERT:::
Et quelques repas suivant les départs

Permis 1977 14775605-1921

**moi j'y voyage
Beau-mont**

**GROUPE CHLN:
BARBADES
SUNSET CREST VILLAGE
29 JANVIER**

1 SEMAINE	\$479 ⁰⁰
2 SEMAINES	\$624 ⁰⁰
AVION - TRANSFERTS - VILLA À 2 CHAMBRES - taxes AUTOBUS pour Mirabel - ACCOMPAGNATEUR.	

**L'ITALIE ROMANTIQUE
pour le 3e âge**

19 FÉVRIER — 31 JOURS

AVION:::HOTEL::: REPAS::: VISITES::: TAXES & SERVICES	\$893 ⁰⁰
---	---------------------

**NOUS SOMMES TOUJOURS
NO 1 EN MAURICIE**



Shawinigan 536-4442
Trois-Rivières 379-1212

Grand'Mère 538-1786
La Tuque 523-3351
Victoriaville 758-7553
Sept Îles 968-5520

Bar Salon Royal

Mercredi soir
 Dépouillement de l'arbre de Noël
 des cadeaux pour tous
 avec le Père Noël et la Mère Noël
 Soirée inoubliable
 Spectacle avec l'extraordinaire
Jean Marais
 Chanteur fantaisiste
 Mercredi — jeudi — vendredi — samedi
 Aussi, le 31 décembre
VEILLÉE DU JOUR DE L'AN
 A minuit: Goûter servi gratuitement.



Venez fêter
 le Nouvel An
 dans une atmosphère
 toute particulière
 En vedette les 29 - 30 déc.
DENIS GERVAIS
 avec **Les 2 Pierrots**
 en vedette le 31 décembre



Pierre David
 chansonnier
 animateur



Pierre Rochette
 chansonnier
 animateur

Boîte à chanson
"LA TRAVERSE"
 120 Chemin La Traverse
 St-Ignace de Loyola 836-6655
 sur le quai de la traverse
 Berthier-Sorel

MOTS CACHES

9 lettres cachées

B	A	F	F	O	U	I	L	L	A	G	E	S	A	V
L	A	A	N	S	E	R	R	E	M	E	N	T	E	E
L	E	N	T	E	R	M	I	N	A	E	T	N	E	R
T	R	G	Q	R	P	E	V	O	N	L	T	N	R	M
O	I	E	A	U	P	R	E	N	D	N	I	E	O	I
G	R	R	U	L	I	S	S	E	E	S	U	R	T	S
N	E	M	T	T	I	S	I	M	Q	N	T	F	O	S
I	N	A	B	R	I	T	E	E	I	O	I	S	N	E
L	N	N	R	I	U	L	E	M	E	U	L	S	D	A
R	O	I	I	E	G	V	I	E	S	S	E	E	E	U
E	D	S	S	N	I	D	S	S	N	O	C	H	A	G
B	E	E	A	R	D	E	M	M	E	N	T	I	R	M
E	T	R	A	N	G	L	E	R	A	R	O	N	D	E
T	T	R	A	C	A	S	S	I	E	R	R	I	E	N
E	E	E	E	T	O	U	R	D	I	S	S	A	N	T

- Anse
- amande
- ardemment
- aronde
- augment
- Baffouillage
- banquise
- berlingot
- brisa
- bête
- Cède
- Dette
- diminuer
- donner
- Etranglement
- étrangler

Réponse du no. POLITIQUES

HÔTEL MONTMARTRE

St-Barthélemy,
885-3933
 Danse
VENDREDI SOIR
 avec le groupe
Multi-Vox

Bienvenue au
Bar-Salon



Le Tiffany
 du **Chateau**
Louise
 Le plus chic en ville

ROLLAND MATTE, à l'orgue
 En vedette du 29 au 31 décembre

LOULOU SIMON
 chanteuse

Veillée du Jour de l'An
 samedi soir 31 décembre
 Flûtes — serpentins — prix de présence
 Réservez pour vos
 réceptions des fêtes
 Appelez à 228-5942



**Il est temps
 de réserver
 pour
 l'an prochain.**

(Quelques dates disponibles pour l'automne)

à
l'Hôtel
Feuille d'Érable
 Ste-Angèle-de-Prémont

- 2 salles de réception
 pouvant accommoder 600 personnes
- licence complète

Pour réservations ou informations
 tél.: 228-4111 Louiseville
 268-9911 Ste-Angèle-de-Prémont

- étourdissant
- Fange
- Garçons germaniser
- Inabrité
- Légalité lente lisse
- Même mentir mers
- Nerfs nids nous
- Oser
- Prend
- Rire rente rien* rives rotonde ruse
- Serre serrement
- Termina tracassier
- Utile utiliser
- Vase vent vermisseau vies

HOTEL VINCENT

BERTHIER JUNCTION (514) 838-5160

Il est temps de confirmer vos réservations de salle pour l'an prochain

ORCHESTRE MASH
ET DISCO-TRIP
DANSE CONTINUELLE
TOUS LES SAMEDIS SOIRS

Cinéma Royal Louiseville

DÉBUTANT
VENDREDI
30 décembre

14 ANS

UNE NUIT DE TERREUR RAMPANTE



DES MILLIERS DE VERS MONSTRUEUX ET CARNIVORES ENGLOUTISSENT TOUT SUR LEUR PASSAGE PERSONNE N'EST A L'ABRI! ILS SONT PARTOUT!

LA NUIT DES
VERS
 GÉANTS

DANS LA TRADITION DE
 "LARRY LE DINGUE, MARY LA GARCE"
 ET DE "POINT LIMITE ZERO"

POUR TOUS
CES FILLES SONT ARMÉES ET DANGEREUSES.
 UN FILM POUR LE MOINS
EXPLOSIF!

WARREN OATES
DYNAMITE EXPRESS
 V.F. de "DIXIE DYNAMITE"

HORAIRE SPECIAL:
 vendredi: 6.30 - 8.15 - 10.00 heures
 samedi: 1 seule rep. 7.00 h. et 8.30 h.
 dimanche: rep. cont. à compter de 1.30 heure
 sur semaine: une seule rep. à 7.30 heures p.m.

M. Roch LaSalle propose une stratégie de création d'emplois pour le Québec et les provinces maritimes

OTTAWA — Le critique progressiste-conservateur à l'Emploi, M. Roch LaSalle, incitait le gouvernement fédéral à adopter, immédiatement, une stratégie en huit points destinée à combattre le chômage au Québec et dans les provinces de l'Atlantique.

"Le mécontentement au sujet du chômage pourrait faire l'affaire du Parti québécois... des niveaux de chômage extrêmement élevés pourraient amener certains Québécois à croire, en désespoir de cause, ce que prétend le Parti québécois lorsqu'il dit de faire partie du Canada n'est pas à l'avantage des Québécois et que ceux-ci seraient peut-être mieux dans un pays indé-

pendant." Ce ne sont pas là mes propres paroles, mais bien celles du ministre des Relations fédérales-provinciales.

"Au cours des trois années et demie suivant les élections de 1974, le taux de chômage au Québec passait d'abord de 6.4% à 10.1% lors des élections provinciales du mois de novembre 1976, et se tient maintenant 11.4%.

"Les avantages économiques de la Confédération doivent avoir une plus grande signification pour les 295,000 Québécois en chômage le mois dernier que celle d'un chèque bimensuel d'assurance-chômage.

"Un gouvernement progressiste-conservateur prendrait les mesures sui-

vantes, destinées particulièrement à soulager le chômage au Québec et dans les provinces maritimes.

Un gouvernement progressiste-conservateur initierait des contrats fiscaux ou contrats d'impôt à long terme, pour les compagnies qui investiraient dans les provinces maritimes ou au Québec. Pour illustrer ce procédé, une société qui investirait dans un secteur à haut taux de chômage signerait un contrat qui l'exempterait du paiement d'augmentations d'impôt pour une période temps donnée; et, dans certain cas, il y aurait un taux préférentiel d'imposition.

Un gouvernement progressiste-conservateur permettrait un dégrèvement spécial d'impôt sur l'évaluation de l'inventaire de sociétés qui amèneraient des investissements dans les régions à croissance lente.

Un gouvernement progressiste-conservateur initierait un crédit à l'investissement afin d'encourager les citoyens canadiens à une forme plus directe d'investissement de capitaux dans les petites entreprises canadiennes. Le crédit, qui s'appliquerait à 50% du placement admissible, jusqu'à concurrence de 5,000 dollars par

année, serait soit compensé au niveau de l'impôt sur le revenu du particulier de cette même année, soit remboursé directement. Le crédit serait appliqué selon une échelle variable qui accorderait les plus grands bénéfices aux régions à taux élevé de chômage.

Un gouvernement progressiste-conservateur ferait des chemins de fer des outils de développement régional, au moyen de subventions sélectives aux tarifs de fret dans des industries clés, c'est-à-dire, l'acier, les produits du bois, les produits alimentaires transformés, de manière à ce qu'elles puissent être concurrentielles sur les marchés centraux canadiens.

Un gouvernement progressiste-conservateur, par le fait de se rendre compte que les coûts énergétiques élevés constituent une barrière à la croissance industrielle, accorderait son aide aux provinces maritimes pour l'exploitation de quelques trente sites potentiels d'énergie hydro-électrique dans les quatre provinces de l'Est, et pour le développement de nouvelles sources énergétiques, particulièrement les marées de la baie de Fundy.

Un gouvernement progressiste-conservateur se servirait du pouvoir d'achat du gouvernement fédéral pour encourager le développement des régions à taux de chômage élevé en garantissant, là ou possible, un marché pour les biens et services des entreprises qui viendraient s'établir dans les régions désignées.

Un gouvernement progressiste-conservateur fournirait des crédits spéciaux à l'impôt aux sociétés qui créeraient des emplois dans des régions à

croissance lente, comme le Québec et les provinces maritimes.

Un gouvernement progressiste-conservateur instituerait des dégrèvements d'impôt allant jusqu'à 75% sur les fonds investis par des petits entrepreneurs dans la recherche et le développement, et ce dans des régions à taux élevé de chômage. Grâce à une meilleure productivité et à une génération de nouveaux produits que cela créerait, les petites entreprises se retrouveraient en meilleure posture au niveau compétitif.

M. LaSalle terminait ainsi: "Je tiens à donner

mon assurance aux citoyens du Québec et des provinces maritimes qu'un

gouvernement progressiste-conservateur, à la suite d'une consultation des plus complètes avec les provinces, agirait immédiatement dans le but de mettre des mesures en application qui viseraient une stratégie industrielle efficace pour cette région. Donner son appui au Parti progressiste-conservateur c'est donner son appui à un parti qui se consacre à la construction d'une économie solide qui permettrait au Canada et aux Canadiens de travailler."

La nouvelle année du consommateur

Les mois qui viennent de s'écouler furent pour beaucoup de consommateurs des mois de judicieuses décisions. Dans la plupart des cas, celles-ci se sont avérées sages et réfléchies. L'Office de la protection du consommateur s'est rendu compte une fois de plus au cours de l'année écoulée, que la grande majorité des conseils prodigués furent suivis. C'est grâce à l'aide de ses techniciens en information, du personnel de secrétariat, dirigé par le responsable régional, monsieur Jacques Brochu, que les consommateurs de

la Mauricie et des Bois-Francs et de Drummond ont pu accéder au titre de consommateurs plus avertis.

Nous espérons que l'année qui s'annonce saura être fructueuse pour tous. L'Office de la protection du consommateur, par l'entremise du personnel de son bureau régional et de ses bureaux satellites, tient spécialement à souligner cette période des fêtes en souhaitant à tous les consommateurs de la région 04, de Joyeuses Fêtes et une année de sages décisions.



Participation. Marchez. Dès aujourd'hui.

HÔTEL FEUILLE D'ÉRABLE

Ste-Angèle-de-Prémont

Vendredi soir: danse avec orchestre

VEILLÉE DU JOUR DE L'AN

SAMEDI SOIR 31 DÉCEMBRE

DANSE CONTINUELLE

2 orchestres

LE GROUPE VISION

"The El Rancho Boys

(Jasmin Paillé)



SOUPER DANSANT DU JOUR DE L'AN

À

L'HÔTEL DU BOULEVARD LOUISEVILLE

- Apéritif maison
- Buffet chaud et froid du Jour de l'An
- Orchestre pour la danse et animation pour la soirée
- Ambiance joyeuse

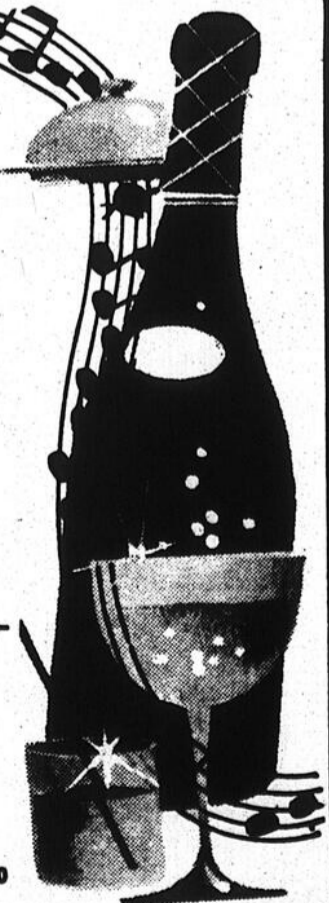
Un très bon départ pour 1978:

Billets en vente à l'Hôtel du Boulevard (819) 228-2218

Adultes: \$8.50

Enfants (moins de 10 ans): \$4.00

Billets limités. Pour éviter les déceptions, hâtez-vous!



Claude Zidi, réalisateur de L'AILE OU LA CUISSE,

LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ,

LA COURSE A L'ÉCHALOTTE,

réunit maintenant pour la première fois dans une cascade de rires...

POUR TOUS

Bonne Année à tous

RENE MALO présente

Jean-Paul Belmondo et Raquel Welch



produit par CHRISTIAN FECHNER

L'Animal

dialogue de Michel Audiard

Horaire

du vendredi 30 déc. au jeudi 5 jan. vendredi - mardi - mercredi - jeudi 1 représentation à 7:30 Fermé samedi le 31 décembre dimanche et lundi 2 représentations 1:30 & 7:30

ROYAL Berthier tel 836 3402

Elles coûtent \$2.00 pour une parution ou \$5.00 pour 3 parutions. Elles sont toujours payables avant parution.

Les petites annonces

228-5532

MASKINONGÉ

A louer

LOGEMENT 4 1/2 pièces chauffé entrée laveuse sècheuse situé rue Principale à Ste-Ursule. S'adresser à Repentigny à tél.: 581-6392 ou 585-2401.

LOGEMENT à louer à St-Barthélemy avec garage, chauffage électrique, meublé ou non. S'adresser à tél.: 885-3443.

MAISON mobile de 60' x 10' entrée 220, installation pour laveuse et sècheuse, située rue Notre-Dame Sud, Louiseville, libre immédiatement. S'adresser tél.: 228-4416.

LOGEMENT de 3 1/2 pièces, tapis mur à mur, chauffé, éclairé, installation pour laveuse et sècheuse, libre le 1er janvier, situé à 331 rue Lupien, Louiseville. S'adresser tél.: 228-5235 après 4 heures.

BATISSE à louer 35 x 60', système de chauffage électrique, fini à neuf. Les néons installés. S'adresser à tél.: 296-3229.

APPARTEMENT à louer, 4 1/2 pièces, chauffées, éclairées, meublées, à 981 boul. Est, Louiseville. S'adresser à tél.: 514-835-2313.

MAISON à louer, centre du village de St-Sévère loyer 5 1/2 pièces. Laveuse-sècheuse, cuisinière électrique, chauffage central. Pour information, s'adresser à tél.: 264-2150.

2 logements de 3 1/2 pièces meublés ou non, situés à 201 St-Aimé, Louiseville, libres immédiatement. S'adresser tél.: 228-3367.

TRES bel appartement de 3 1/2 pièces, situé au 277 St-Laurent, Louiseville, au-dessus du restaurant Flamingo, très moderne, chauffé, meublé, eau chaude, chambre de bain, entrée 220, plancher en tuiles, antenne de t.v. Universelle fournie, libre le 1er janvier. S'adresser tél.: 228-4585 après 5 heures.

A vendre

SOUFFLEUSE à neige 1977, 8 forces, "Simplicity". S'adresser tél.: 228-4903.

MOTONEIGE "Moto-Ski" 1973, 45 forces. S'adresser tél.: 228-3129.

PRODUITS de beauté à vendre en bas du prix coûtant. S'adresser tél.: 228-3225.

VENDONS chevaux de toutes races, ainsi qu'équipement de selle, neuf et usagé. S'adresser à 2210 Rang St-Charles, Ste-Angèle-de-Prémont, tél.: 268-2848.

BOUTIQUE UNISEX. Jeans: Lois Liberty, Love Jeans, Santana, T-Jeans, Road Runner pour enfants, chemisiers. S'adresser à 321 Ste-Dorothee, Louiseville, Jeanne d'Arc Ringuette, prop.

MOTONEIGE Polaris 1974, 2 cylindres, 24 forces. Seulement 900 milles, en très bonne condition. S'adresser à St-Alexis à tél.: 265-2518.

MAISON de 3 logements à vendre à très bon prix, à Louiseville. S'adresser tél.: 228-3431.

SET de cuisine colonial neuf, valeur \$350.00, laisserais pour \$250.00. S'adresser tél.: 228-3438.

VENDRAIT skis alpins et bottines pratiquement neufs, d'une valeur de \$150.00 pour \$40.00 ainsi qu'une guitare neuve pour \$18.00. S'adresse à tél.: 228-2274.

2 stéréos dont un modèle cabinet et l'autre portatif de marque RCA Victor; aussi un chien Labrador âgé de 2 ans. Votre prix sera le nôtre. S'adresser tél.: 228-4162.

MATERIEL à la verge à vendre, de .50¢ à \$1.00. S'adresser tél.: 228-3225.

POELE électrique, set de cuisine, lits, bureau, fauteuil, chaises, stéréo Provincial Français, set de salon, table de salon. S'adresser à tél.: 885-3761.

MAISON située à 83 St-Ubalde, Louiseville, avec dépanneur et salle de billard au sous-sol. S'adresser tél.: 228-4947.

TUYAUX de ciment de 6 à 30 pouces; tuiles de ciment pour patio, trottoir, tour de piscine; bordure de chemin; accotement; de "parking"; blocs décoratifs, etc... S'adresser à Ciment Isabelle & Fils Enr., 821 Grande-Rivière Nord, Yamachiche, Maurice Isabelle prop. tél.: 296-3080.

SET de cuisine style colonial, buffet et vaisselier, set de salon et set de chambre. Directement de la manufacture. S'adresser à tél.: 227-4561 ou 228-5015.

HABITS de ski faits au Québec, très belle qualité, hommes à \$75.00, femmes à \$70.00 prix net. Venez choisir le vôtre et sur commande avec un léger dépôt vous obtiendrez \$10.00 de rabais. De plus nous pouvons vous commander veston suivant votre taille, ex.: salopette 7 ans, veston 9 ans. Sans obligation d'achat visitez la Boutique Apollon 710 et 712 Ste-Anne Yamachiche, tél.: 296-3082.

ENSEMBLE de table et chaises pour enfant, set de cuisine usagé, meuble vitré genre comptoir, divers articles de maison. S'adresser tél.: 228-3225.

MAISON mobile "Prince Caravan" 1976, grandeur 14' x 70', non meublée, inclus foyer naturel, installée sur terrain. S'adresser à Normand Lessard, Louiseville, tél.: rés.: 228-3365, bureau: 228-2711.

JOHNSON 74, modèle J x 400, 35 forces en très bon état. S'adresser à Gilles Dupuis tél.: 227-2002.

TRAILER double pour motoneige, en bonne condition. S'adresser tél.: 228-4971.

CHIEN A VENDRE: 1 petit chien de race poméranien âgé de 2 mois dont le père est enregistré de couleur miel, un autre âgé de 2 ans propre de race poméranien, s'adresser à Mme Joseph Michaud 320 rang York, St-Barthélemy. Tél.: 885-3733 ou 885-3386.

MOTONEIGE "Ski-Roule Ultra 447". 1976, très bas millage, un hiver d'usage, moteur 45 forces, refait à neuf, toute équipée, laisserais aller pour un très bon prix. S'adresser tél.: 228-3689 après 4 1/2 heures.

POELE à bois (parlor) tout en fonte, presque neuf, 1 mois d'usage, avec porte-bûches, pare-étincelles et tuyaux d'acier noir. Au plus offrant. S'adresser tél.: 228-5728.

CHIENS à vendre: Beagle, golden retriever, setter anglais, Labrador, épagneul, braque allemand, épagneul springer, basset hound, setter irlandais, pointer anglais. Enregistré lignée de champion. S'adresser à M. Aurèle Michaud, 2694 Rg Augusta, Ste-Angèle. Tél.: 268-2893.

2 pneus d'hiver à crampons peu d'usage pour auto "Volkswagon" à vendre pour cause d'échange d'auto. S'adresser tél.: (819) 228-4929.

Très beau choix de robes longues et courtes, gr. de 5 à 15 ans, 10-20 ans, 14 1/2-26 1/2 ans; pantalons, blouses, gilets; gilets en laine gr. junior val. \$22.00 pour \$16.95; ensembles en ratine de velours val. \$49.00 pour \$34.00; aussi autre linge à écouter. S'adresser à Mme Albany Houle, 4 rue St-Thomas (face au Château Louise), Louiseville, tél.: 228-4150.

MOTONEIGE Sno-Jet SST 340 FA, 1976; moto Yamaha 175 cc, 1974; Plymouth Satellite 1971, peinture neuve 2 teintes, avec mags, pneus larges, très propre; roues et essieux de maison mobile avec freins électriques; fournaise de plancher de marque Findlay. S'adresser tél.: 228-3754.

HABIT de motoneige gr. 14 ans pour enfant; habit de ski pour garçon, gr. 14-16 ans; 1 paire de souliers pour garçon gr. 8, 1 paire de patins pour garçon gr. 6. S'adresser tél.: 228-4347.

CHIOTS et adultes enregistrés au CCC et AKC, lignée de champions. Service d'accouplement. S'adresser à la Maison du Collie, tél.: 228-5406.

MATELAS de 10 et 20 ans de garantie, à des prix coupés. La Grange à Cali Enr., les Galeries Louiseville, 228-4001.

BIJOUX en or 10 k., à vendre. Licence 415-JH-3508-1. S'adresser à 32, 1ère Avenue, Louiseville, tél.: 228-5229, du lundi au samedi inclusivement, de 1 h. à 9 h. p.m.

MAISON à vendre au 950 boulevard Est, Louiseville. Accepterais offre raisonnable. S'adresser tél.: 228-3715, Louiseville.

1 petit divan noir \$60.00, un set de chambre comprenant grand bureau 58 x 30 avec miroir 40" x 30", 1 commode, 17 1/2" x 34", un lit \$325.00. S'adresser à tél.: 227-2210.

MAISONS mobiles neuves et usagées. Neuves ayant les grandeurs 14 x 56' \$11,200.00 14 x 64' \$13,500.00, 17' x 72' \$15,500.00. Finance: prêt bancaire 12 ans. Maison mobile usagée: 8 x 40' \$2,500.00, 10 x 50' \$4,500.00 12 x 60' \$5,500.00, 12 x 65' \$6,900.00 etc. Acceptons échanges. S'adresser à Maisons Mobiles Hardor Inc. 623 Lavoisier Coin Autoroute 40 et Boul. Industriel Sortie 100, Repentigny Tél.: 581-4890 ou 581-2665.

MOBILIER de chambre (Basset) à vendre, style contemporain comprenant: 7 morceaux (2 tables de chevet, tête de lit "King Size", bureau triple avec miroir, chiffonnier et fauteuil) en bonne condition demandant une grande pièce. \$700. S'adresser à tél.: 228-3107

Divers

ATTENTION
Demande de couturières à domicile pour lingé d'enfants (robes pour fillettes) de 2 ans à 6 ans x. S'adresser à 227-4601, demandez Mme Béland.

Peinturer c'est beau, mais économiser c'est mieux.
Achetez votre peinture chez M. Genest Hamelin. Ses prix défient toutes compétitions. Exemple: Latex intérieur super blanc — \$6.95.
Les intéressés s'adressent à St-Edouard, tél.: 268-5353.

PERDU petit chien Fox-Terrier beige et blanc, samedi le 17 décembre près de l'arène à Louiseville. Récompense promise. Si retrouvé, tél.: 228-2885.

5 petits chiens de maison à donner, âgés de 2 mois, pouvant manger et boire seuls. S'adresser tél.: 296-3125.

ACHETERAIS foin, paille, chevaux de toutes sortes et un tracteur usagé. S'adresser tél.: (819) 377-4755.

LAVAGE-NETTOYAGE de tapis à la vapeur ou shampooing. Décapage de planchers, lavage de murs et plafonds, résidentiel ou commercial, satisfaction assurée, estimation gratuite. S'adresser à Michelin Bergeron, Louiseville, (819) 228-4049.

POUR trouver votre idéal écrivez à Courrier intime Enrg. C.P. 266 Station Youville. Montréal, H2P 2V4. Envoyer enveloppe affranchie, mandat ou argent. Un nom \$2.00, deux noms \$3.00, six noms \$5.00, dix noms \$8.00, abonnement un an: \$25.00.

EXTERMINATION: insectes rongeurs, estimé gratuit. J.G. Dubé, extermination, Tél.: 228-2590.

COUTURIERES: Couturières avec expérience demandées. S'adresser à Confection Johanne 191 Avenue du Parc, Louiseville, tél.: 228-4607.

ATTENTION PARTY DES FETES!
Musiciens disponibles pour vos veillées des fêtes, organisés, drummeur-chanteur. S'adresser à Claude Lefebvre, St-Justin, 227-4483.

COUTURIERES avec expérience demandées pour travailler pantalons et manteaux 2 à 6x, à domicile. S'adresser tél.: 228-3183.

JEANS SPECIAL qualité no 1 à \$15.95 et \$16.95; qualité no 2 à \$12.95 velours cordé no 1, enfants 7 à 14 ans à \$6.95, 8 à 16 ans à \$7.95. Avons choix de jeans, salopettes, chandails, chemises pour tout âge. 15 modèles de jeans à prix régulier. Obtenez 10% d'escompte sur toute marchandise non annoncée. A la Boutique Apollon, Roi du jeans, 712 Ste-Anne, Yamachiche, tél.: 296-3082.

Autos-Camions

JEEP 4 x 4 Renegade CJ5, modèle 1977, tout équipé, moteur 358 p.c. boîte en acier 8,000 milles, intérieur fini tapis. S'adresser à Louis Lacourse tél.: 227-4555 le jour, ou 227-4417 le soir.

CHRYSLER Newport Custom, hard top, 2 portes modèle 1975, équipé. S'adresser à tél.: 228-2753 le jour et 228-5894 le soir.

FORD Ltd Landau 1975, 4 portes, moteur 400, automatique, servo-freins, servo-direction, air climatisé, vitres électriques, tout équipé. S'adresser à 1251 boul. Ouest, Louiseville, tél.: 228-5975.

CHEVROLET Monte-Carlo 1973, vitres électriques, pneus Michelin, très propre. S'adresser tél.: 228-2701 ou 228-3513.

CHRYSLER Newport Custom 1973, moteur 400, 2 barils, 4 portes H.T., vitres électriques, radio AM/FM, pneus Michelin neufs. En bonne condition. S'adresser à tél.: 268-2813.

CHRYSLER Cordoba 1977, 7,000 milles, comme neuf. S'adresser tél.: 268-2078, Michel Juneau, St-Paulin.

PONTIAC Grand Ville, convertible 1974, air conditionné, équipé au complet. S'adresser à tél.: 228-4588.

LES PETITES ANNONCES

(20 mots maximum)

À VENDRE À LOUER DIVERS

Tarif: 1 parution: \$2.00
2 parutions: \$3.50
3 parutions: \$5.00

Elles sont toujours payables d'avance. La date limite pour faire paraître une annonce classée est LE LUNDI À 11.00 h. précédant la prochaine édition.

Inscrire correctement votre texte ici en lettres moulées s.v.p.

Expédiez à:
L'Écho de Louiseville,
C.P. 10,
St-Justin, P.Q.
Co. Maskinongé: (819) 228-5532

Le Courrier de Berthier,
C.P. 10,
St-Justin, P.Q.
Co. Berthier: (514) 836-6210

LOCAL À LOUER

Local de 1000 p.c. à sous-louer. Situé à 25 St-Aimé, Louiseville. Présentement occupé par Filature Sutton. Libre à la date désirée. S'adresser à tél.: 228-3887.

COMMISSION SCOLAIRE DE GRANDPRÉ
VENTE AUX ENCHÈRES
AMEUBLEMENT AU COLLÈGE STE-ANNE DE YAMACHICHE

Lieu: Collège Ste-Anne, 450 rue Ste-Anne à Yamachiche

Date: 7 janvier 1978 **Heure:** 10 heures a.m.

Les articles suivants seront vendus par encan public: 10 bureaux, environ 200 pupitres et chaises, 10 tables à pique-nique, 24 tables empilables, 8 étagères, 4 dactylos, 9 tourne-disques, 5 polycopieurs et autres articles de bureau.

Conditions de vente:

Toute vente est finale et doit être payée comptant immédiatement. Aucun remboursement ne sera fait ni aucune remise acceptée sur tout article vendu. Aucune garantie n'est donnée sur aucun des articles en vente qui sera acquis par tout acheteur tel que vu et au prix adjugé à l'enchère.

L'acquéreur doit prendre immédiatement possession de tout article acheté, aucun entreposage ne peut être toléré sur place.

Denis Chrétien,
 Directeur général.

Saint-Barthélemy

par claire plante

Jour de l'An

La tradition de l'année qui débute fait souhaiter à tous des bons vœux. Pour moi je ne fais pas exception à la règle et de tout coeur à tous les lecteurs je souhaite: Bonne Année, Sainté, Paix, Harmonie, Bonheur, Joie et Prospérité soit vôtre durant toute l'année.

Claire

Baptême

A été fait enfant de Dieu, Marie, Sylvie, Caroline, fille de M. et Mme Alain Bérard (Diane Sylvestre). Parrain: Alain Sylvestre; marraine: Sylvie Brouillette Sylvestre, porteuse la mère de Caroline. C'est l'abbé Rosaire Bérard qui a baptisé Caroline.

Un dîner fut donné chez M. et Mme Régis Sylvestre, grands-parents de l'enfant. Étaient présents tous leurs enfants, ainsi que M. le curé Florian Aubin qui a béni la maison de Régis et Cécile. Félicitations aux familles Sylvestre et Bérard.

50ième anniversaire

Joyeux anniversaire de mariage à M. et Mme Joseph Clément ainsi que M. et Mme Pierre-George Sylvestre tous de St-Barthélemy de la part de leurs enfants, parents et amis.

Bonne santé

A grand maman Fortunat Fafard, de la part de tous ses parents, amis, enfants et petits enfants.

Récit de Johanne

Suite... Ce fut sur ce spectacle horrifiant que je perdis connaissance. Pendant des jours ce fut le vide autour de moi. Des gens pleuraient, criaient, entraient, me parlaient, sortaient, me demandaient si je les reconnaissais; mais je ne réagissais point devant ces scènes bouleversantes jusqu'au jour où on me présenta un bébé. Une magnifique petite fille, des yeux, des yeux qui provoquèrent en moi une avalanche de souvenirs que je ne pus fuir. Je me souviens maintenant... l'avion... s'est écrasé... autour de moi. Une marre de sang... des cris... j'éclatai en sanglot. Mes nerfs claquèrent. Je demandai s'il y avait eu d'autres survivants. On me dit qu'il en avait neuf. Et on m'informa que la dame qui était assise près de moi n'était plus...

Je pris l'enfant dans mes bras et à partir de ce jour, je la gardai. Puis, mon chevalier servant me demanda de l'épouser. Je refusai car au fond de nous-mêmes, ce n'était qu'une amitié douce et paisible, qui nous avait toujours unis. C'est sans doute le fait de ne pas avoir la chance de posséder de véritables parents qui éveilla en moi un sincère et profond sentiment. Lorsque je vivais chez mes parents, je n'ai jamais pensé que ma mère, par exemple, était une femme parmi tant d'autres qui avait bien voulu m'adopter, de même pour mon père.

Ces gens m'aiment tellement profondément que même pour eux toute leur d'adoption leur est inconnue.

C'est ce sentiment que je veux faire connaître à ma fille. J'espère lui donner un père responsable et affectueux afin de ne pas développer une sorte d'égoïsme en moi qui pourrait nous coûter très cher à moi et à ma fille. Je veux qu'elle soit entourée de sécurité, d'amour et de joie de vivre. Pendant ce temps j'habite une jolie petite maison où nous sommes très heureux. Et voilà qu'aujourd'hui un idiot, un soi-disant oncle lointain voudrait m'enlever MON ENFANT, NON! NON! JAMAIS! JAMAIS!

Merci d'avoir permis à Johanne de se faire connaître par les pages mises à sa disposition dans l'Echo et le Courrier. Félicitations Johanne pour les honneurs; tu les as bien mérités. Bravo un jour qui sait tu pourrais reprendre la relève d'Agathe Cristie pourquoi pas? Bonne chance.

C.P.

QUALITY CONKLIN PRODUCTS

DISTRIBUTEURS DEMANDÉS

Possédant de bonnes connaissances dans la mécanique à gaz et diesel

Automobile nécessaire. Devra posséder un capital minimum d'environ \$1500. Possibilité de revenu illimité. Pour renseignements, écrire à:

Casier Postal 147,
 Lac St. Charles, Qué. G0A 2H0

En mentionnant votre numéro de téléphone.

S'IL S'AGIT DE PLOMBERIE, DÉCORATION, CONSTRUCTION

CETTE ANNONCE EST VALABLE JUSQU'À ÉCOULEMENT COMPLET DE LA MARCHANDISE (LES ILLUSTRATIONS NE CORRESPONDENT PAS TOUJOURS À L'ITEM)

CASH'N CARRY MON PÈRE ACHÈTE TOUT AU CENTRE DE RENOVATION FERRÉ POUR INVENTAIRE LES 30, et 31 DÉCEMBRE	CÈDRE AROMATIQUE EN SPÉCIAL	TUILE DE TAPIS 12" x 12" (désolé pour locataire) SPÉCIAL 49¢ la tuile	QUANTITÉ PÉRIODIQUE "PUSH" SWITCH \$5.25	FORMICA Plusieurs couleurs Panneau 4' x 8'	SOLDES TUILES À PLANCHER 6" la tuile	MINI-PANNEAU "Prestwood" Rég. \$1.09 SPÉCIAL 59¢
ENSEMBLE 3 NOX SALLE DE BAINS COULEUR (Quantité limitée) PRIX SPÉCIAL \$169.95	NOTES DE POELES 3 COULEURS A COMPTER DE \$26.65	GARAGE Charpente de métal et recouvert de 100% de tôle PRIX SPÉCIAL	SPIN 20 m	PORTES INTÉRIEURES 24" et 30" de largeur SPÉCIAL \$8.95	MIROIRS DÉCORATIFS 12 X 12 à compter de 99¢	PLINTHES A compter de 69¢
FOYER Franklin A compter de \$99.95	Jeu de colonnes en pièces ouvrées et prêtes à assembler, 3" de long. 50% d'escompte	table pour toupie et scie saut INSTRUCTION DE MONTAGE D'UTILISATION DE SÉCURITÉ PRIX SPÉCIAL \$29.95	MASQUE	LES LIQUES CHAMPAGNE à partir de \$59.95	LUMIÈRES Jusqu'à 50% d'escompte	
ÉVIER INOXYDABLE "STAINLESS STEEL" DOUBLE SPÉCIAL \$33.95	table pour toupie et scie saut INSTRUCTION DE MONTAGE D'UTILISATION DE SÉCURITÉ PRIX SPÉCIAL \$29.95	DOU MAS Rég.	GRATTOIRS	LES LIQUES CHAMPAGNE à partir de \$59.95	LUMIÈRES Jusqu'à 50% d'escompte	
COMPTOIRS PRÉMOULÉS Pour armoires de cuisine ou de salle de bains Avec un meuble complètement équipé A COMPTER DE \$250 le pied linéaire	PARQUETERIE PRÉ-FINIE 8 modèles en stock A COMPTER DE 59¢ la pi. carr.	TENTURE REDWOOD SPÉCIAL 40 gallons A compter de \$49.95	TUILES BLANCHES UNIES 12" X 12" Vendus à la caisse de 94 seulement 15¢ la tuile	TUILES A MOTIFS 12" X 12" Vendus à la caisse de 94 seulement. 22¢ la tuile		
CHAMFÈRE-ÉAU ÉLECTRIQUE 40 gallons A compter de \$49.95	"FOAM" ISOLANT Blanc, 7/8 x 4' x 8' Au paquet seulement (34 feuilles) \$2.29 la feuille	TUILES CÉRAMIQUES 4' x 4' A compter de 69¢ la pi. carr.	TUILES A PLAFOND 2' X 4' blanc texturé à la caisse de 8 seulement. \$1.00 la tuile	TENTEST NATUREL 4' X 8' intérieur TENTEST NOIR 4' X 8' extérieur SPÉCIAL \$84.95 la m.p.		
VENTILATION SALLE DE BAINS SPÉCIAL Quantité limitée \$10.95	LAINES MINÉRALES EN SPÉCIAL R-7-2 1/2" \$79.95 la m.p. R-10-3 1/2" \$109.95 la m.p. R-20-7 1/2" \$209.95 la m.p.	PLINTHES ÉLECTRIQUES A COMPTER DE \$20.25	Centre de Rénovation Matériau de Construction 2201, BELLEFLEURLE TROIS RIVIÈRES			
PORTES DE BOIS A COMPTER DE \$29.95						

Ces prix "Cash & Carry" sont pour des quantités de 1,000 pieds.

L'ITAA, vous connaissez?

QUÉBEC — Dans la jungle des sigles, il en apparaît un nouveau qui désigne maintenant l'Institut de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe, autrefois appelé ITA. Pour confirmer la vocation et mieux souligner les champs de spécialisation dans le domaine agro-alimentaire de cet institut, les sous-ministres d'Agriculture-Québec ont cru bon de modifier récemment le nom de cet ITA en celui de "Institut de technologie agricole et alimentaire".

S'il convient de faire connaître cette nouvelle appellation significative à plus d'un titre, c'est que non seulement l'ITAA de Saint-Hyacinthe forme des spécialistes en horticulture légumière et fruitière, en horticulture ornementale, en machinisme et hydraulique agricole, en zootéchnie et des exploitants de ferme; mais il prépare aussi des techniciens alimentaires,

qui en étroite relation avec les premiers, veilleront à la transformation et à la conservation des aliments dans les industries alimentaires ainsi qu'au contrôle de la qualité. L'ITAA forme également des techniciens en génie alimentaire qui pourront surveiller les travaux de génie industriel et diriger le personnel de fabrication et d'entretien dans les usines alimentaires. Enfin, les étudiants en hygiène publique verront, une fois sur le marché du travail, à faire respecter les lois et règlements régissant la qualité sanitaire des aliments et du milieu.

A l'ITAA, on "fabrique" donc des spécialistes qui soigneront votre alimentation, de la ferme à votre table. Alors dorénavant, si l'on vous parle de l'ITAA, vous saurez qu'il s'agit de l'Institut de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe.

AVON
 Votre budget vous cause des ennuis?
 Réalisez d'excellents profits en devenant représentante AVON. N'attendez pas! Bénéficiez de votre temps libre. Téléphonnez maintenant, demandez Mme C. Juteau à Joliette, composez: (514) 756-8288. De l'extérieur, les appels à frais virés sont acceptés.

SI... OU OXFAM

CASINO d'aubaines

VOL 2 NO 17



ORANGES SUNKIST
variété Navel
produit de la Californie
grosceur 00
1.29¢ douz

CELERI produit de la Californie grosceur 24 Canada no 1 10 plus .49
RAISINS NOUVEAUX variété "Empereur" produit de la Californie Canada no 1 .45.
CANNEBERGES (Atocas) variété "Late" produit des E.U. Canada no 1 No 1 lb .45

PRIX EN VIGUEUR
JUSQU'AU
31 DECEMBRE 1977

La patinoire la plus longue au monde
C'est au Canada que se trouvent la plus grande patinoire au monde et la plus longue patinoire extérieure. Les deux sont citées dans le Livre de records Guinness.

Joyeux Noël

Bonne & Heureuse Année



JUS DE TOMATES Canada de fantaisie HEINZ 4/ No 19 oz .99	CHOCOLAT "Vesta" LOWNEY No 1200 gr 3.35	
CAFE MOULU CHASE & SANBORN 3.45 sac 1 lb	LAIT EVAPORE CARNATION 2/ No 16 oz .75	
MARGARINE MOLLE MONARCH cont 1 lb 78	PECHES demi ou tranchées Canada de choix AYLMER No 19 oz 55	ESSUIE-TOUT blanc No 2 pax 89
MAIS EN GRAINS NIBLETS No 12 oz 39	CONFITURES CARMELITE fraises ou framboises avec pectine No 24 oz 85	COCKTAIL DE FRUITS catégorie de fantaisie No 16 oz 55

PORC MÂCHE RECOMMELE pour vos barbecues et vos fêtes .83.	SALADE AU CHOUX COORSH cont 32 oz .85.
JAMBON CUIT No 10 No 12 No 14 No 16 No 18 No 20 No 22 No 24 No 26 No 28 No 30 No 32 No 34 No 36 No 38 No 40 No 42 No 44 No 46 No 48 No 50 No 52 No 54 No 56 No 58 No 60 No 62 No 64 No 66 No 68 No 70 No 72 No 74 No 76 No 78 No 80 No 82 No 84 No 86 No 88 No 90 No 92 No 94 No 96 No 98 No 100 No 102 No 104 No 106 No 108 No 110 No 112 No 114 No 116 No 118 No 120 No 122 No 124 No 126 No 128 No 130 No 132 No 134 No 136 No 138 No 140 No 142 No 144 No 146 No 148 No 150 No 152 No 154 No 156 No 158 No 160 No 162 No 164 No 166 No 168 No 170 No 172 No 174 No 176 No 178 No 180 No 182 No 184 No 186 No 188 No 190 No 192 No 194 No 196 No 198 No 200 No 202 No 204 No 206 No 208 No 210 No 212 No 214 No 216 No 218 No 220 No 222 No 224 No 226 No 228 No 230 No 232 No 234 No 236 No 238 No 240 No 242 No 244 No 246 No 248 No 250 No 252 No 254 No 256 No 258 No 260 No 262 No 264 No 266 No 268 No 270 No 272 No 274 No 276 No 278 No 280 No 282 No 284 No 286 No 288 No 290 No 292 No 294 No 296 No 298 No 300 No 302 No 304 No 306 No 308 No 310 No 312 No 314 No 316 No 318 No 320 No 322 No 324 No 326 No 328 No 330 No 332 No 334 No 336 No 338 No 340 No 342 No 344 No 346 No 348 No 350 No 352 No 354 No 356 No 358 No 360 No 362 No 364 No 366 No 368 No 370 No 372 No 374 No 376 No 378 No 380 No 382 No 384 No 386 No 388 No 390 No 392 No 394 No 396 No 398 No 400 No 402 No 404 No 406 No 408 No 410 No 412 No 414 No 416 No 418 No 420 No 422 No 424 No 426 No 428 No 430 No 432 No 434 No 436 No 438 No 440 No 442 No 444 No 446 No 448 No 450 No 452 No 454 No 456 No 458 No 460 No 462 No 464 No 466 No 468 No 470 No 472 No 474 No 476 No 478 No 480 No 482 No 484 No 486 No 488 No 490 No 492 No 494 No 496 No 498 No 500 No 502 No 504 No 506 No 508 No 510 No 512 No 514 No 516 No 518 No 520 No 522 No 524 No 526 No 528 No 530 No 532 No 534 No 536 No 538 No 540 No 542 No 544 No 546 No 548 No 550 No 552 No 554 No 556 No 558 No 560 No 562 No 564 No 566 No 568 No 570 No 572 No 574 No 576 No 578 No 580 No 582 No 584 No 586 No 588 No 590 No 592 No 594 No 596 No 598 No 600 No 602 No 604 No 606 No 608 No 610 No 612 No 614 No 616 No 618 No 620 No 622 No 624 No 626 No 628 No 630 No 632 No 634 No 636 No 638 No 640 No 642 No 644 No 646 No 648 No 650 No 652 No 654 No 656 No 658 No 660 No 662 No 664 No 666 No 668 No 670 No 672 No 674 No 676 No 678 No 680 No 682 No 684 No 686 No 688 No 690 No 692 No 694 No 696 No 698 No 700 No 702 No 704 No 706 No 708 No 710 No 712 No 714 No 716 No 718 No 720 No 722 No 724 No 726 No 728 No 730 No 732 No 734 No 736 No 738 No 740 No 742 No 744 No 746 No 748 No 750 No 752 No 754 No 756 No 758 No 760 No 762 No 764 No 766 No 768 No 770 No 772 No 774 No 776 No 778 No 780 No 782 No 784 No 786 No 788 No 790 No 792 No 794 No 796 No 798 No 800 No 802 No 804 No 806 No 808 No 810 No 812 No 814 No 816 No 818 No 820 No 822 No 824 No 826 No 828 No 830 No 832 No 834 No 836 No 838 No 840 No 842 No 844 No 846 No 848 No 850 No 852 No 854 No 856 No 858 No 860 No 862 No 864 No 866 No 868 No 870 No 872 No 874 No 876 No 878 No 880 No 882 No 884 No 886 No 888 No 890 No 892 No 894 No 896 No 898 No 900 No 902 No 904 No 906 No 908 No 910 No 912 No 914 No 916 No 918 No 920 No 922 No 924 No 926 No 928 No 930 No 932 No 934 No 936 No 938 No 940 No 942 No 944 No 946 No 948 No 950 No 952 No 954 No 956 No 958 No 960 No 962 No 964 No 966 No 968 No 970 No 972 No 974 No 976 No 978 No 980 No 982 No 984 No 986 No 988 No 990 No 992 No 994 No 996 No 998 No 1000 No 1002 No 1004 No 1006 No 1008 No 1010 No 1012 No 1014 No 1016 No 1018 No 1020 No 1022 No 1024 No 1026 No 1028 No 1030 No 1032 No 1034 No 1036 No 1038 No 1040 No 1042 No 1044 No 1046 No 1048 No 1050 No 1052 No 1054 No 1056 No 1058 No 1060 No 1062 No 1064 No 1066 No 1068 No 1070 No 1072 No 1074 No 1076 No 1078 No 1080 No 1082 No 1084 No 1086 No 1088 No 1090 No 1092 No 1094 No 1096 No 1098 No 1100 No 1102 No 1104 No 1106 No 1108 No 1110 No 1112 No 1114 No 1116 No 1118 No 1120 No 1122 No 1124 No 1126 No 1128 No 1130 No 1132 No 1134 No 1136 No 1138 No 1140 No 1142 No 1144 No 1146 No 1148 No 1150 No 1152 No 1154 No 1156 No 1158 No 1160 No 1162 No 1164 No 1166 No 1168 No 1170 No 1172 No 1174 No 1176 No 1178 No 1180 No 1182 No 1184 No 1186 No 1188 No 1190 No 1192 No 1194 No 1196 No 1198 No 1200 No 1202 No 1204 No 1206 No 1208 No 1210 No 1212 No 1214 No 1216 No 1218 No 1220 No 1222 No 1224 No 1226 No 1228 No 1230 No 1232 No 1234 No 1236 No 1238 No 1240 No 1242 No 1244 No 1246 No 1248 No 1250 No 1252 No 1254 No 1256 No 1258 No 1260 No 1262 No 1264 No 1266 No 1268 No 1270 No 1272 No 1274 No 1276 No 1278 No 1280 No 1282 No 1284 No 1286 No 1288 No 1290 No 1292 No 1294 No 1296 No 1298 No 1300 No 1302 No 1304 No 1306 No 1308 No 1310 No 1312 No 1314 No 1316 No 1318 No 1320 No 1322 No 1324 No 1326 No 1328 No 1330 No 1332 No 1334 No 1336 No 1338 No 1340 No 1342 No 1344 No 1346 No 1348 No 1350 No 1352 No 1354 No 1356 No 1358 No 1360 No 1362 No 1364 No 1366 No 1368 No 1370 No 1372 No 1374 No 1376 No 1378 No 1380 No 1382 No 1384 No 1386 No 1388 No 1390 No 1392 No 1394 No 1396 No 1398 No 1400 No 1402 No 1404 No 1406 No 1408 No 1410 No 1412 No 1414 No 1416 No 1418 No 1420 No 1422 No 1424 No 1426 No 1428 No 1430 No 1432 No 1434 No 1436 No 1438 No 1440 No 1442 No 1444 No 1446 No 1448 No 1450 No 1452 No 1454 No 1456 No 1458 No 1460 No 1462 No 1464 No 1466 No 1468 No 1470 No 1472 No 1474 No 1476 No 1478 No 1480 No 1482 No 1484 No 1486 No 1488 No 1490 No 1492 No 1494 No 1496 No 1498 No 1500 No 1502 No 1504 No 1506 No 1508 No 1510 No 1512 No 1514 No 1516 No 1518 No 1520 No 1522 No 1524 No 1526 No 1528 No 1530 No 1532 No 1534 No 1536 No 1538 No 1540 No 1542 No 1544 No 1546 No 1548 No 1550 No 1552 No 1554 No 1556 No 1558 No 1560 No 1562 No 1564 No 1566 No 1568 No 1570 No 1572 No 1574 No 1576 No 1578 No 1580 No 1582 No 1584 No 1586 No 1588 No 1590 No 1592 No 1594 No 1596 No 1598 No 1600 No 1602 No 1604 No 1606 No 1608 No 1610 No 1612 No 1614 No 1616 No 1618 No 1620 No 1622 No 1624 No 1626 No 1628 No 1630 No 1632 No 1634 No 1636 No 1638 No 1640 No 1642 No 1644 No 1646 No 1648 No 1650 No 1652 No 1654 No 1656 No 1658 No 1660 No 1662 No 1664 No 1666 No 1668 No 1670 No 1672 No 1674 No 1676 No 1678 No 1680 No 1682 No 1684 No 1686 No 1688 No 1690 No 1692 No 1694 No 1696 No 1698 No 1700 No 1702 No 1704 No 1706 No 1708 No 1710 No 1712 No 1714 No 1716 No 1718 No 1720 No 1722 No 1724 No 1726 No 1728 No 1730 No 1732 No 1734 No 1736 No 1738 No 1740 No 1742 No 1744 No 1746 No 1748 No 1750 No 1752 No 1754 No 1756 No 1758 No 1760 No 1762 No 1764 No 1766 No 1768 No 1770 No 1772 No 1774 No 1776 No 1778 No 1780 No 1782 No 1784 No 1786 No 1788 No 1790 No 1792 No 1794 No 1796 No 1798 No 1800 No 1802 No 1804 No 1806 No 1808 No 1810 No 1812 No 1814 No 1816 No 1818 No 1820 No 1822 No 1824 No 1826 No 1828 No 1830 No 1832 No 1834 No 1836 No 1838 No 1840 No 1842 No 1844 No 1846 No 1848 No 1850 No 1852 No 1854 No 1856 No 1858 No 1860 No 1862 No 1864 No 1866 No 1868 No 1870 No 1872 No 1874 No 1876 No 1878 No 1880 No 1882 No 1884 No 1886 No 1888 No 1890 No 1892 No 1894 No 1896 No 1898 No 1900 No 1902 No 1904 No 1906 No 1908 No 1910 No 1912 No 1914 No 1916 No 1918 No 1920 No 1922 No 1924 No 1926 No 1928 No 1930 No 1932 No 1934 No 1936 No 1938 No 1940 No 1942 No 1944 No 1946 No 1948 No 1950 No 1952 No 1954 No 1956 No 1958 No 1960 No 1962 No 1964 No 1966 No 1968 No 1970 No 1972 No 1974 No 1976 No 1978 No 1980 No 1982 No 1984 No 1986 No 1988 No 1990 No 1992 No 1994 No 1996 No 1998 No 2000 No 2002 No 2004 No 2006 No 2008 No 2010 No 2012 No 2014 No 2016 No 2018 No 2020 No 2022 No 2024 No 2026 No 2028 No 2030 No 2032 No 2034 No 2036 No 2038 No 2040 No 2042 No 2044 No 2046 No 2048 No 2050 No 2052 No 2054 No 2056 No 2058 No 2060 No 2062 No 2064 No 2066 No 2068 No 2070 No 2072 No 2074 No 2076 No 2078 No 2080 No 2082 No 2084 No 2086 No 2088 No 2090 No 2092 No 2094 No 2096 No 2098 No 2100 No 2102 No 2104 No 2106 No 2108 No 2110 No 2112 No 2114 No 2116 No 2118 No 2120 No 2122 No 2124 No 2126 No 2128 No 2130 No 2132 No 2134 No 2136 No 2138 No 2140 No 2142 No 2144 No 2146 No 2148 No 2150 No 2152 No 2154 No 2156 No 2158 No 2160 No 2162 No 2164 No 2166 No 2168 No 2170 No 2172 No 2174 No 2176 No 2178 No 2180 No 2182 No 2184 No 2186 No 2188 No 2190 No 2192 No 2194 No 2196 No 2198 No 2200 No 2202 No 2204 No 2206 No 2208 No 2210 No 2212 No 2214 No 2216 No 2218 No 2220 No 2222 No 2224 No 2226 No 2228 No 2230 No 2232 No 2234 No 2236 No 2238 No 2240 No 2242 No 2244 No 2246 No 2248 No 2250 No 2252 No 2254 No 2256 No 2258 No 2260 No 2262 No 2264 No 2266 No 2268 No 2270 No 2272 No 2274 No 2276 No 2278 No 2280 No 2282 No 2284 No 2286 No 2288 No 2290 No 2292 No 2294 No 2296 No 2298 No 2300 No 2302 No 2304 No 2306 No 2308 No 2310 No 2312 No 2314 No 2316 No 2318 No 2320 No 2322 No 2324 No 2326 No 2328 No 2330 No 2332 No 2334 No 2336 No 2338 No 2340 No 2342 No 2344 No 2346 No 2348 No 2350 No 2352 No 2354 No 2356 No 2358 No 2360 No 2362 No 2364 No 2366 No 2368 No 2370 No 2372 No 2374 No 2376 No 2378 No 2380 No 2382 No 2384 No 2386 No 2388 No 2390 No 2392 No 2394 No 2396 No 2398 No 2400 No 2402 No 2404 No 2406 No 2408 No 2410 No 2412 No 2414 No 2416 No 2418 No 2420 No 2422 No 2424 No 2426 No 2428 No 2430 No 2432 No 2434 No 2436 No 2438 No 2440 No 2442 No 2444 No 2446 No 2448 No 2450 No 2452 No 2454 No 2456 No 2458 No 2460 No 2462 No 2464 No 2466 No 2468 No 2470 No 2472 No 2474 No 2476 No 2478 No 2480 No 2482 No 2484 No 2486 No 2488 No 2490 No 2492 No 2494 No 2496 No 2498 No 2500 No 2502 No 2504 No 2506 No 2508 No 2510 No 2512 No 2514 No 2516 No 2518 No 2520 No 2522 No 2524 No 2526 No 2528 No 2530 No 2532 No 2534 No 2536 No 2538 No 2540 No 2542 No 2544 No 2546 No 2548 No 2550 No 2552 No 2554 No 2556 No 2558 No 2560 No 2562 No 2564 No 2566 No 2568 No 2570 No 2572 No 2574 No 2576 No 2578 No 2580 No 2582 No 2584 No 2586 No 2588 No 2590 No 2592 No 2594 No 2596 No 2598 No 2600 No 2602 No 2604 No 2606 No 2608 No 2610 No 2612 No 2614 No 2616 No 2618 No 2620 No 2622 No 2624 No 2626 No 2628 No 2630 No 2632 No 2634 No 2636 No 2638 No 2640 No 2642 No 2644 No 2646 No 2648 No 2650 No 2652 No 2654 No 2656 No 2658 No 2660 No 2662 No 2664 No 2666 No 2668 No 2670 No 2672 No 2674 No 2676 No 2678 No 2680 No 2682 No 2684 No 2686 No 2688 No 2690 No 2692 No 2694 No 2696 No 2698 No 2700 No 2702 No 2704 No 2706 No 2708 No 2710 No 2712 No 2714 No 2716 No 2718 No 2720 No 2722 No 2724 No 2726 No 2728 No 2730 No 2732 No 2734 No 2736 No 2738 No 2740 No 2742 No 2744 No 2746 No 2748 No 2750 No 2752 No 2754 No 2756 No 2758 No 2760 No 2762 No 2764 No 2766 No 2768 No 2770 No 2772 No 2774 No 2776 No 2778 No 2780 No 2782 No 2784 No 2786 No 2788 No 2790 No 2792 No 2794 No 2796 No 2798 No 2800 No 2802 No 2804 No 2806 No 2808 No 2810 No 2812 No 2814 No 2816 No 2818 No 2820 No 2822 No 2824 No 2826 No 2828 No 2830 No 2832 No 2834 No 2836 No 2838 No 2840 No 2842 No 2844 No 2846 No 2848 No 2850 No 2852 No 2854 No 2856 No 2858 No 2860 No 2862 No 2864 No 2866 No 2868 No 2870 No 2872 No 2874 No 2876 No 2878 No 2880 No 2882 No 2884 No 2886 No 2888 No 2890 No 2892 No 2894 No 2896 No 2898 No 2900 No 2902 No 2904 No 2906 No 2908 No 2910 No 2912 No 2914 No 2916 No 291	